

Distribution limitée

RM/AT/NIGED/7

niger

**Alphabétisation et
éducation des adultes**

Mars 1964-décembre 1965
Octobre 1966-mai 1969

par G.C. Castelli Gattinara

N° de série : 1330/BMS.RD/EDA
Paris, juillet 1969

unesco

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SERVICE DE L'ALPHABETISATION ET DE

L'EDUCATION DES ADULTES

BILAN DE LA CAMPAGNE

D'ALPHABETISATION 1967 / 1968

NIAMEY 22-28 JUILLET 1968

S O M M A I R E

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE DU PROJET	
1. Evolution et bilan récapitulatif	2
2. Evaluation	7
3. Intégration du Service de l'Alphabétisation dans l'action générale de développement du pays et collaboration avec les autres services de promo- tion humaine	8
DEUXIEME PARTIE : PROJET D'ALPHABETISATION DES ADULTES NOMADES	
1. Généralités	12
2. Premières activités	12
3. Extension du programme	14
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES D'AVENIR	16
CONCLUSION	20

.°.

<u>ANNEXES</u> :	1. Projet d'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre des coopératives
	2. Bilan de la campagne 1967-1968
	3. Fiche d'enquête
	4. Etude préliminaire en vue de l'organisation d'un programme d'alphabétisation auprès des populations nomades du Niger.

I N T R O D U C T I O N

Il est nécessaire de préciser tout d'abord que le poste en alphabétisation et éducation des adultes au Niger, créé en 1962 a été occupé d'une façon continue de l'année 1962 à fin 1965, date à laquelle l'expert a quitté le Niger. Un poste en alphabétisation et éducation des populations nomades a été établi en octobre 1966 et le même expert a été demandé.

C'est donc après une interruption de neuf mois (1er Janvier-30 Septembre 1966) que l'expert est retourné au Niger pour s'occuper en particulier du programme d'alphabétisation et d'éducation dans la région nomade du pays (nord et est).

Il n'a pas été parfois possible à l'expert de séparer complètement le problème de l'alphabétisation des populations nomades de celui de l'ensemble de l'alphabétisation au Niger, ces problèmes étant souvent les mêmes et demandant des solutions communes.

Ce rapport est divisé en trois parties : dans une première partie, on dressera le bilan général du projet d'alphabétisation et d'éducation des adultes au Niger; dans une deuxième partie, on traitera des problèmes particuliers de la "zone nomade" et de l'action entreprise dans cette région, et dans une troisième partie, les perspectives de développement du programme national d'alphabétisation.

PREMIERE PARTIE

HISTORIQUE DU PROJET

1. EVOLUTION ET BILAN RECAPITULATIF DU PROJET

Confronté avec le problème de l'analphabétisme des 96 % de la population, le Gouvernement du Niger demanda en 1961 à l'Unesco les services d'un expert pour l'étude, la planification et l'organisation d'une action d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Dès son arrivée, en 1962, l'expert procéda à un examen de la situation et mit au point un projet pilote d'alphabétisation des adultes. Ce projet fut exécuté de février à mai 1963, période correspondant dans la plupart des régions à la saison où les paysans ont le plus de temps libre à leur disposition.

Le projet se déroula dans dix villages de la région de Maradi, une des régions les plus peuplées et les plus dynamiques du pays. Il n'existait qu'une seule langue (l'haoussa) et une seule ethnie (les haoussas) dans la région⁽¹⁾, fait qui facilitait beaucoup la tâche des alphabétiseurs, étant donné que le Gouvernement avait décidé de réaliser l'action d'alphabétisation en langue nationale⁽²⁾.

Les résultats furent satisfaisants. Les adultes semblèrent pouvoir profiter des connaissances acquises. Un Service de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes fut créé et un programme progressif d'extension fut mis au point : 100 nouveaux centres chaque année et le passage, après deux ans d'activité, au stade de centre complètement autogéré.

Des contraintes budgétaires et en personnel, ainsi que les ajustements apportés à la politique du service au cours de ces années ont fait que la progression a suivi un rythme légèrement différent. En

(1) - Les Peuls qui habitent dans cette partie du pays sont peu nombreux et presque tous parlent bien l'Haoussa.

(2) - Au Niger, il existe cinq langues principales : l'Haoussa (1.500.000), le Zarma (650.000), le Tamasheq (350.000), le Peul (450.000) et le Kanouri (200.000). A l'heure actuelle, les programmes d'alphabétisation et les brochures sont rédigés dans les cinq langues.

1969, au lieu d'avoir 200 centres plus 400 autogérés, nous avons 152 centres des 1^{er} et 2^e degrés, 77 centres urbains⁽¹⁾ et 149 centres autogérés. Par contre, des projets particuliers sont venus s'intégrer à l'oeuvre du service, tel le projet UNCC-Alphabétisation pour les coopératives agricoles, projet qui a commencé en Octobre 1968 et qui prévoit l'alphabétisation et la formation aux tâches spécifiques de président et de secrétaire des coopératives, peseurs, chefs de marché, gérants de boutiques, etc. pour arriver en 5 ans à l'alphabétisation de 80.000/110.000 coopérateurs (Annexe n° 1). Tel aussi le projet Unesco-FOPOTEC-NIGER pour l'alphabétisation des producteurs de riz de la région du fleuve au nord de Niamey, projet qui démarrera au cours de l'année 1969 et qui prévoit l'alphabétisation et la reconversion aux nouvelles techniques et à l'utilisation des aménagements en cours de 15.000 producteurs en 5 ans (voir "Projet d'Alphabétisation fonctionnelle en milieu rural", projet révisé en octobre 1968, envoyé par le Gouvernement du Niger à l'Unesco, avec approbation, le 21 janvier 1969).

Un micro-projet d'alphabétisation des chefs d'entreprise est prévu également dans l'étude faite en 1968 par l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel). L'étude prévoit la création d'une trentaine d'industries à Niamey.

En effet, il existe au Niger un certain nombre d'entrepreneurs nigériens qui pourraient fort bien diriger de petites industries s'ils avaient la formation nécessaire. Il s'agit de personnes qui ont su accumuler un petit capital en faisant des transports ou du commerce et qui ont les qualités requises pour organiser et diriger. Il s'agit souvent de personnes qui ont voyagé, qui ont acquis de l'expérience et ont, plus que d'autres, développé leur mémoire et leur intelligence.

La plupart de ces entrepreneurs sont illettrés. Très habiles en calcul mental et pratiquant une méthode personnelle de gestion, ils risquent d'être troublés dans leurs rapports avec d'autres entreprises ou dès que leurs propres affaires prennent de l'extension.

Le programme d'alphabétisation étudié pour eux prévoit des rudiments de comptabilité (lettres de commande, catalogues, factures, devis, etc.) et l'utilisation immédiate de la machine à écrire et de petites additionneuses à commande manuelle très simple.

(1) - Cette catégorie de centres, dont la nécessité a été nettement ressentie, est venue s'ajouter aux centres ruraux. Un projet spécial pour l'alphabétisation fonctionnelle en zone urbaine (alphabétisation en français) a commencé en 1968. Il est financé par le FAC et prévoit l'alphabétisation de citoyens travaillant dans les secteurs industriel, commercial, domestique, corps de métiers, etc. Un sociologue a été associé au projet afin de procéder à l'enquête préalable et pour compléter et éventuellement rectifier le contenu de la méthode. L'évaluation fait également partie du projet dans le but de définir la portée de l'action d'alphabétisation en zone urbaine et caractériser la nature et la valeur des changements.

Enfin le projet d'alphabétisation des populations nomades, dont on verra les détails dans la deuxième partie de ce rapport, vise à l'évolution de la partie nord du Niger et à la préparation des nomades à une utilisation rationnelle et rentable des investissements faits dans la région qu'ils habitent.

En ce qui concerne les zones d'extension, la grande concentration des centres (85 à 90 %) a été réalisée dans le sud et le sud-ouest du pays. Ces régions sont les plus productives du point de vue agricole (riz, arachide, coton) et ont fait l'objet d'interventions des services spécialisés dans les techniques d'amélioration et d'augmentation de la productivité (Service de l'Agriculture, Union Nigérienne de Crédits et Coopération, Animation, etc.). 10 à 15 % des centres ont été ouverts dans le nord et l'est du pays.

Des raisons d'ordre linguistique, sociologique, politique et économique ont déterminé ce choix. En effet, il fallait avoir un terrain pratique d'application pour la transcription des langues nationales; il fallait tester les réactions de ces populations plus lointaines à une intervention qui consiste à alphabétiser en donnant des notions sur l'amélioration des méthodes classiques de production. Il ne semblait pas opportun non plus d'exclure à priori et complètement une ethnie ou une région de l'action d'alphabétisation et, enfin, c'est surtout dans le nord et dans l'est du pays qu'est située la plus grande production de bétail, principale richesse du Niger, production qui, comme on le verra par la suite, a bien besoin d'être améliorée.

Pendant ces 6 années (1963-69, le service de l'alphabétisation a mené une action qui, si elle a pu paraître parfois lente, a eu le mérite d'être constante. Pendant ces six ans, la structure du service même s'est consolidée; des instituteurs nigériens ont été affectés au service de l'alphabétisation et préparés aux différentes responsabilités⁽¹⁾. Neuf bureaux départementaux ont été créés, dont la tâche consiste à planifier et organiser les centres d'alphabétisation de la région, distribuer le matériel pédagogique et de fonctionnement, assurer la formation des instructeurs et leur supervision et maintenir les contacts entre le service de l'alphabétisation, l'administration publique et les différents services techniques, en vue d'assurer une bonne coordination des activités et une véritable collaboration.

(1) - Le service compte actuellement :

Au bureau central : 1 Directeur (nigérien), 1 directeur-adjoint responsable aussi de la préparation des brochures pédagogiques (nigérien), 1 administrateur comptable (nigérien), 1 instituteur chargé des relations avec les responsables départementaux (nigérien), 5 traducteurs (nigériens), 1 spécialiste des émissions radio (nigérien), 4 enseignants de l'assistance technique française, chargés du projet en zone urbaine, 2 dactylographes (nigériens). Dans les inspections départementales : 9 responsables régionaux (nigériens), 5 collaborateurs (nigériens), 4 volontaires du Corps de la paix (américains).

Chaque bureau régional est composé d'un responsable nigérien à temps plein et d'un collaborateur qui, dans certains cas, est un moniteur nigérien, dans d'autres cas, un volontaire du Corps de la paix. Chaque bureau régional est doté aussi d'un véhicule tout terrain et de l'équipement nécessaire à la composition, au tirage et à la distribution d'un journal départemental.

Chaque année, au début de la campagne, neuf stages régionaux assurent la formation des instructeurs des centres, tandis qu'à la fin de la campagne, au mois de Juillet, un séminaire national regroupe à Niamey les responsables régionaux de l'alphabétisation afin de dresser avec les responsables du service central le bilan de la dernière campagne et préparer le prochain programme des activités du service (annexe n° 2 - bilan de la campagne 1968).

Une méthode adaptée aux populations nigériennes a été mise au point: des brochures d'ordre pédagogique et des monographies concernant les moyens de production et l'économie des paysans ont été éditées⁽¹⁾, neuf journaux départementaux sont publiés avec une fréquence mensuelle et parfois bimensuelle à raison de 6.000 exemplaires par numéro. Ces journaux sont un excellent instrument d'information et de vulgarisation des techniques nouvelles. Les masses sont ainsi amenées à participer, à s'intéresser à apprendre par leur propre effort, l'effort de lire et d'acheter le journal (un journal coûte 5 francs). Le succès de ces journaux (tous en langue vernaculaire) a été très grand. En effet, il n'existait au Niger aucune presse conçue et imprimée pour la masse nigérienne avant la mise en place du service de l'alphabétisation.

Les deux journaux officiels, un quotidien "Le temps du Niger" et un hebdomadaire "Le Niger", non seulement sont écrits en français (donc ne peuvent atteindre que les 6 % de la population), mais sont conçus et rédigés dans un style tout à fait européen qui ne peut intéresser que les fonctionnaires. De plus, les journaux locaux ont le mérite de diffuser la transcription des langues nationales et d'être une excellente motivation à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les paysans encore illettrés.

Les programmes, le matériel employé, le contenu des imprimés et l'organisation même des cours d'alphabétisation ont subi pendant ces six années d'activité des révisions et des ajustements importants; l'emploi de projecteurs à pétrole et de films fixes, par exemple, s'est avéré trop compliqué; en quelques mois d'activité, les films devenaient tellement rayés par le sable qu'ils étaient presque improjectables. Ce matériel a été remplacé par une série de grandes affiches en carton représentant, améliorées et mieux adaptées aux auditeurs nigériens, les mêmes images que celles contenues dans les films.

(1) - En particulier : "La culture des arachides", "L'élevage des bovins", "La santé au village"; d'autres sujets (la culture attelée, l'UNCC, l'emploi des fongicides, etc.) sont traités dans les rubriques des brochures pédagogiques "Savoir pour mieux vivre". A ce propos, il faut remarquer que la seule utilisation de la culture attelée, un des thèmes traités chaque année dans les cours d'alphabétisation, permet de doubler la production actuelle à l'hectare, de même que l'emploi des engrais qui permet un accroissement de plus de 100 % des rendements de certaines cultures.

La méthode a été simplifiée et en même temps complétée. Les émissions radio de langage ont été remplacées par l'écoute des émissions réalisées par les radio-clubs sous forme de débats (en langue nationale) et ayant pour sujet des thèmes d'actualité (maladies contagieuses, possibilité de prêt de la part de l'UNCC, emploi des fongicides ou des techniques nouvelles dans la culture des champs, etc.). Ces mêmes thèmes sont traités également dans les brochures éditées par le service de l'alphabétisation et constituent une bonne partie du contenu des cours d'alphabétisation (quelquefois un technicien est invité au centre pour mieux expliquer aux paysans le thème du jour). Les cours se déroulent pendant 5 mois de la saison sèche (janvier-juin), deux heures par jour, 5 jours par semaine. Les instructeurs sont, dans la grande majorité, des enseignants rétribués par l'administration départementale à raison de 5.000 Frs par mois (en plus de leur solde d'enseignant). Des moniteurs d'agriculture, des infirmiers ou des paysans lettrés peuvent aussi bien remplir les fonctions d'instructeurs, ce qui n'est le cas malheureusement que dans 5 % des centres. En effet, ces instructeurs "non professionnels" donnent les meilleurs résultats, n'ayant pas ce qu'on pourrait appeler une sorte de "déformation scolaire" dont les enseignants arrivent difficilement à se libérer dans leurs cours aux adultes.

Des comités villageois et des comités départementaux assurent la participation de la communauté et des autorités politiques et administratives, aussi bien que des chefs de différents services techniques à l'action d'alphabétisation. Les inspections départementales, composées de personnel dépendant directement du Service central, assurent, comme nous l'avons dit ci-dessus, le contrôle pédagogique des centres, la distribution du matériel, aussi bien que la rédaction, l'impression et la distribution du journal local.

Le service de l'alphabétisation a également procédé durant ces années, avec le concours de linguistes africanistes, à la transcription des cinq langues du Niger.

En effet, dans le processus de développement d'un village ou d'une région, l'alphabétisation devient à un certain moment, un élément essentiel qui est déterminant pour que les autres services de promotion puissent travailler dans le sens de l'évolution économique et sociale de la même région. Mais si le mécanisme d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul est déjà forcément un mécanisme lent et difficile pour des gens qui n'ont jamais été mis en contact avec ces techniques, vouloir réaliser cet apprentissage dans une langue étrangère demande un tel effort de la part des gens que, dans la plupart des cas, les résultats en sont compromis.

La transcription des langues du Niger était et a été un pas décisif vers un vrai et profond développement du pays, un pas qui a permis (ou presque) de déclencher une action d'alphabétisation spontanée chaque fois que les paysans en ont ressenti la nécessité,

comme cela a été le cas dans la région de Maradi où les gens concernés par l'établissement d'une coopérative ont, de leur propre initiative, emprunté un syllabaire haoussa et, avec l'aide d'un des secrétaires, ont appris à lire et à écrire en très peu de temps.

La transcription des cinq langues du Niger est désormais un fait accompli; des brochures et des journaux sont imprimés dans ces langues et diffusés auprès des paysans. De plus en plus, les services techniques et d'animation, ainsi que l'administration publique, utilisent cette transcription, convaincus que la seule façon de faire facilement comprendre et de diffuser un "décret", une "fiche", un "mode d'emploi" ou un "avertissement", ou de faire participer les gens à la gestion d'une coopérative ou à l'administration d'un marché, est de le faire dans la langue des gens.

Il convient de rappeler ici que le projet d'alphabétisation au Niger a bénéficié dès le début de l'appui financier des gouvernements des pays amis comme les Etats Unis d'Amérique, la France et la République Fédérale d'Allemagne, appui qui a été déterminant pour la bonne réalisation du programme.

2. EVALUATION

En 1967, après quatre ans d'activité (sans tenir compte de l'expérience pilote menée en 1963) le Service de l'alphabétisation décida de réaliser une première étape dans l'évaluation des activités d'alphabétisation au Niger et de faire passer aux adultes qui avaient fréquenté les cours d'alphabétisation plus ou moins régulièrement des tests conçus afin de déterminer le degré des connaissances acquises dans le domaine de la lecture, de l'écriture, du calcul et du français parlé.

Il fallait connaître, d'une part, les résultats réels obtenus par les adultes dans le domaine de l'alphabétisation et, d'autre part, évaluer l'efficacité des méthodes employées. Six différents niveaux ont été fixés dans ce but. Ces niveaux ne correspondent évidemment pas aux degrés des cours, mais marquent seulement des étapes dans l'apprentissage des différentes disciplines (pour la description des niveaux et les résultats des tests (campagne 1968) voir l'annexe n° 2, p.2-5).

Mais un travail d'évaluation bien plus profond et général concernant non seulement le degré d'alphabétisation atteint par les adultes, mais plutôt les effets de l'action d'alphabétisation au Niger, devenait de plus en plus indispensable. Il fallait connaître non seulement le degré d'alphabétisation, la proportion des auditeurs parvenus à un niveau dit "alphabétisé" et la durée de l'étape ainsi parcourue, mais surtout la façon dont les auditeurs alphabétisés exploitaient leurs nouvelles connaissances, c'est-à-dire l'impact de la seule alphabéti-

(1) - "seule", évidemment, non dans le sens que n'auraient été pris en considération que les villages ou les régions où n'existait que ce service, mais "seule" comme seul élément de différenciation entre villages ou régions.

sation sur l'économie, la production et la vie des gens qu'elle avait touchés. C'est ainsi que, en 1968, l'expert a été requis pour préparer un questionnaire en vue d'une enquête d'évaluation (annexe N° 3) et un plan de travail dont l'exécution a été proposée par la suite au Centre nigérien de Recherche en Sciences Humaines. Cet arrangement a été adopté pour la simple raison que l'évaluation de l'action d'un service peut difficilement être faite par ce même service.

Le plan prévoit une enquête dans 30 villages de 3 départements (Zinder, Maradi, Niamey (arrondissement de Tillabéry), soit dans 10 villages par département. De ces 30 villages, 15 (5 par région) seraient touchés par l'alphabétisation et 15 ne seraient pas concernés par cette action. Il doit s'agir évidemment de villages à structure similaire, où toutes les conditions géographiques, sociales, démographiques et économiques, y compris les services représentés, etc. seront les mêmes, sauf l'élément alphabétisation qui interviendrait seulement dans la moitié des villages considérés.

Le centre de recherche a accepté d'effectuer cette étude au cours de l'année 1969 et une contribution financière a été demandée à l'Unesco pour lui venir en aide.

3. INTEGRATION DU SERVICE DE L'ALPHABETISATION DANS L'ACTION GENERALE DE DEVELOPPEMENT DU PAYS ET COLLABORATION AVEC LES AUTRES SERVICES DE PROMOTION HUMAINE

En 1963, au moment de la création du Service de l'Alphabétisation, le Niger était indépendant depuis trois ans seulement; le pourcentage d'analphabètes était de 96 %; le besoin se faisait sentir de créer des cadres en grand nombre et de rendre les masses réceptives aux problèmes du développement.

Dans ce contexte, le rôle du Service de l'Alphabétisation et de l'Education des adultes a été, dès le début, d'une importance capitale. Il fallait maintenir un certain équilibre entre l'étude et l'action, préparer le terrain à l'action et au développement et déclencher l'action même, sensibiliser les masses et les satisfaire dans leur besoin en communication, en information, en développement. Entre-temps, d'autres services ont vu le jour. L'alphabétisation, tout en dépendant hiérarchiquement du Ministère de l'Education Nationale, faisait partie de cet organisme appelé la "Promotion Humaine" qui regroupait plusieurs services d'animation et de développement (animation rurale, service civique, radio-clubs, UNCC, alphabétisation, etc.) pour en coordonner les programmes et les temps d'action.

Des réunions hebdomadaires groupaient les représentants des différents services pour leur permettre de s'entraider et de coordonner leurs programmes. C'est de cette façon que les émissions des radio-clubs par exemple avaient les mêmes thèmes que ceux traités par l'animation et que l'alphabétisation pouvait s'installer de préférence dans les zones animées, tout

en reprenant dans ses brochures éducatives les mêmes sujets expliqués sur le terrain par l'UNCC, l'agriculture, etc. (formation des coopératives, emploi des fongicides, des engrais, culture attelée, vaccinations, etc.)

Ensuite, (depuis 1966) la promotion humaine a perdu ces caractéristiques d'organisme coordinateur de plusieurs services pour s'identifier presque exclusivement à l'animation. Les réunions hebdomadaires ont cessé et le travail de communication et d'information entre services est devenu plus difficile.

Il était nécessaire, d'une part, que le service de l'alphabétisation fût constamment au courant de la politique suivie par le plan quadriennal et des réalisations des différents services techniques dans le cadre du développement du pays et, d'autre part, que les services techniques fussent informés des possibilités offertes par l'utilisation de l'alphabétisation et du matériel écrit comme moyen pour l'accroissement de la production, pour le développement.

De nombreux contacts ont été pris pour maintenir une collaboration fructueuse entre ces services. Ainsi, l'UNCC a adopté des fiches pour la commercialisation des produits agricoles avec une écriture simple, en langue nationale, fiches qui peuvent être facilement remplies par des paysans à peine alphabétisés qui ont été chargés de contrôler le poids des produits vendus aux sociétés commerciales d'exploitation. Les gérants des coopératives également sont choisis parmi les adultes qui ont suivi les cours d'alphabétisation, car ce personnel s'est familiarisé, grâce aux notions acquises, avec la tenue des livres d'inventaire, de comptabilité, etc.

L'animation au développement se conjugue actuellement avec l'alphabétisation dans la région nomade, utilisant autant que possible le même personnel (voir deuxième partie et annexe N° 4. Les radio-clubs ont inclus dans leur programme des émissions sur la signification et l'utilisation de l'alphabétisation dans la vie courante des paysans. Réciproquement, les émissions éducatives des radio-clubs, transmises une fois par semaine en haoussa et djerna sur les deux chaînes de Radio Niger, ont été incluses dans le programme régulier des centres d'alphabétisation et font partie intégrante des cours. Depuis le début de 1969, malheureusement, ce programme n'a pu fonctionner dans quelques centres en raison des pannes des postes radio.

Des recherches de vocabulaire, dans le domaine des langues sont faites conjointement par l'UNCC, le Service d'Alphabétisation et le Centre de Recherche, dans le but de connaître le langage et les mots employés par les adultes concernant les sujets traités par différents services en vue de l'application du programme de développement du pays. Cela représente un travail précieux pour la rédaction de brochures et journaux en langues vernaculaires adaptés à la mentalité et au langage des paysans.

En effet, il ne s'agit pas de penser et de rédiger une brochure en français pour la traduire ensuite dans les langues nationales car, dans ce cas, le contenu même de la brochure risque de rester étranger aux paysans puisqu'il serait une traduction d'idées ou de concepts qui appartiennent à un monde différent du leur, mais il s'agit plutôt de transcrire la pensée des paysans en ce qui concerne les nouvelles techniques de production, de connaître les valeurs que les paysans évoquent eux-mêmes et sur lesquelles ils s'appuient en parlant de ces techniques ou d'une nouvelle organisation, les mots qu'ils emploient pour les définir. Si on ne tient pas compte de cet aspect du travail en milieu paysan, on risque de ne pas se faire comprendre. On risque de voir rejetée en bloc toute une brochure (et un enseignement) sur l'élevage, par exemple, ou l'hygiène, ou la façon de former une coopérative, parce que, sans s'en apercevoir, on aura brisé un principe fondamental de la société traditionnelle.

Le Service de l'Alphabétisation collabore aussi très étroitement avec le Centre nigérien de Recherche, particulièrement dans le domaine des langues et du recueil des traditions orales.

Un stage linguistique a été organisé à Niamey par les deux organismes, avec la collaboration de l'Unesco, du 10 août au 20 septembre 1968. Ce stage avait pour but de former des spécialistes dans les trois langues Haoussa, Sogway-Djerma et Peul. La collaboration de l'Unesco a été également demandée cette année pour l'organisation d'un deuxième stage concernant les langues Tamasheq et Kamuri.

Au niveau départemental, la collaboration entre le service de l'alphabétisation et les autres services de développement se concrétise aussi dans la participation à la rédaction du journal local. Les services de la Santé, des Eaux et Forêts, l'UNCC, l'administration publique, etc. fournissent régulièrement à la rédaction du journal les thèmes et les articles qu'ils ont intérêt à diffuser.

En ce qui concerne l'intégration des activités d'alphabétisation au plan quadriennal de développement, les différents sous-projets et le programme régulier du service semblent répondre, au moins en partie, aux perspectives du plan.

En effet, les prévisions du plan quadriennal sont les suivantes :

Dans le domaine agricole :

- riz : augmentation en 4 ans de près de 50 % de la production (d'où le projet Unesco-Fopotec-Niger pour la formation de 15.000 producteurs de riz),
- mil, sorgho : augmentation de 13 %,

- coton : augmentation de 122 %
- arachides : augmentation de 15 % sans aucune augmentation des terres mises en culture.

Dans ce but, il a été créé un organisme chargé au niveau national de "développer la politique du crédit mutuel et de la coopération (UNCC)". Les coopératives visent à assurer, à des conditions favorables, la commercialisation de la production de leurs adhérents et à gérer des boutiques d'approvisionnement en produits de consommation (d'où le projet UNCC - Alphabétisation, plus programme régulier dans le sud visant directement à l'augmentation de la production).

Dans le domaine de l'élevage :

Le plan prévoyait l'accroissement de 16 % de la production de viande, de 25 % de la production de lait, de 31 % de celle des cuirs et de 23 % de celle des peaux (d'où le projet d'alphabétisation en zone nomade).

Dans le domaine de l'industrie :

Les objectifs du plan se résument en la promotion des industries permettant de réduire les importations (d'où le projet d'alphabétisation pour les petites industries).

De plus, la découverte récente d'uranium dans la région d'Arlit (zone nomade) et l'installation d'infrastructures d'exploitation heureuse l'alphabétisation des nouveaux immigrés dans la région d'Arlit et des ouvriers travaillant au complexe industriel a fait l'objet d'une attention particulière de la part des responsables du projet d'alphabétisation en zone nomade.

DEUXIEME PARTIE

PROJET D'ALPHABETISATION DES ADULTES NOMADES :

1. GENERALITES

Dès le mois d'Octobre 1966, le Service de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes s'est penché sur le problème d'une alphabétisation des populations nomades du pays, représentant 15 % de la population totale. Une étude faite par l'expert en 1967 montre les aspects socio-économiques de la société Touareg (le groupe nomade le plus important du Niger), aspects qui justifient largement une action d'alphabétisation parmi ce groupe (annexe N° 4). En effet, les nomades du Niger détiennent à eux seuls plus des 50 % du cheptel, la plus grande ressource du pays qui représente 54 % des exportations et qui contribue pour 14 % à la production intérieure brute.

Les nomades, en outre, assurent le transport et le ravitaillement dans les régions plus éloignées et coupées des grandes pistes. Grâce à leur organisation sociale et à leur économie, ils mettent en valeur un territoire qui correspond à 1/3 du pays et qui, autrement, resterait inexploité. C'est enfin dans leur région que, tout récemment, les recherches menées par le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) ont abouti à la découverte de l'uranium.

La richesse que cette région d'élevage représente pour le Niger fait que l'on préfère éviter la descente des nomades vers le sud et adopter une politique d'amélioration de cette zone et des systèmes d'élevage tout en faisant évoluer les nomades dans leur milieu et avec leur économie. A ces fins, de nombreux investissements ont déjà été faits par le gouvernement pour créer des stations de pompage, des puits en ciment, des ranches pour l'amélioration de la qualité du bétail, une campagne de vaccination contre la peste bovine, la protection des droits caravaniers pour le transport du sel, la fixation d'une limite nord pour les cultures, etc.

Le problème de la préparation des groupes nomades à une meilleure exploitation de la région qu'ils habitent et à l'utilisation des biens qui ont été mis à leur disposition demande d'urgence l'application d'une solution appropriée.

2. PREMIERES ACTIVITES

Le plan d'action établi en 1967 prévoyait à partir de janvier 1968 :

- 1/ la création de vingt et un centres d'alphabétisation répartis à l'intérieur de la région nomade dans les villages et les campements importants,
- 2/ la constitution de deux inspections régionales, une à Tchin Tabaraden au coeur même de la région nomade de l'Azawak et une à Agadès pour les groupes de l'AIR et le centre d'exploitation de l'uranium d'Arlit.
- 3/ la rédaction et la diffusion d'un journal local en langue tamasheq, avec une page de résumé en écriture Tifinar destinée aux gens qui sont en mesure de lire les caractères Tifinar,
- 4/ l'impression de brochures destinées particulièrement aux nomades, telles que : "L'élevage des bovins", "La santé au campement", "Les cultures maraîchères", etc..

Ce n'était qu'un petit projet qui n'englobait pas, pour des raisons logistiques, les groupes Touareg des Kel Gress (qui habitent dans la région de Madoua) et les Illoumiden de l'ouest, groupes qui se trouvent en dehors de la zone nomade proprement dite.

Le projet est devenu opérationnel en janvier 1968 et, au mois d'avril 1969, la situation se présentait comme suit :

- 1/ 23 centres d'alphabétisation fonctionnaient dans cette région avec un programme, des instructeurs et un horaire adaptés aux exigences des nomades.
- 2/ Deux inspections départementales ont été créées, une à Tchin Tabaraden qui a comme responsable l'agent régional de l'animation au développement, aidé par un volontaire du corps de la paix, et une à Agadès avec un agent départemental dépendant directement du Service de l'Alphabétisation. Elles contrôlent les centres mis sous leur juridiction (11/12 centres par inspection) et distribuent le matériel. L'absence d'un véhicule tout terrain entièrement à leur disposition limite leurs activités de contrôle de centre et de distribution de matériel. L'agent de Tchin Tabaraden effectue ses tournées avec le véhicule de l'Animation, tandis que l'agent d'Agadès est obligé de se servir des occasions qui se présentent, ce qui rend le contrôle des centres très irrégulier.
- 3/ Un journal local "Isalan dagh Tamajaq" ("Les nouvelles de la région tamasheq") imprimé en Tamasheq avec deux pages en Tifinar était édité et distribué mensuellement dans la région de Tchin Tabaraden; un deuxième journal "Albishirinku" devait être édité à partir de mai dans la région d'Agadès. Deux brochures, "L'élevage des bovins" et "La santé au campement" ont été éditées et distribuées aux populations de cette région.

Le plan dressé en 1967 a donc été mis en oeuvre, mais comme il a bien été souligné dans la même étude, un nombre si réduit et si varié de centres (centres dans les campements pour les éleveurs, centres dans les villages du nord pour les jardiniers et dans le village du sud pour les agriculteurs, centres urbains dans les villes de la région) ne peut pas fournir un matériel valable pour une évaluation scientifique de l'action d'alphabétisation auprès des Touaregs, mais seulement donner des indications empiriques pour l'organisation d'une campagne plus vaste avec plus de moyens en crédits et en personnel.

3. EXTENSION DU PROGRAMME

En effet, pour que cette expérience d'alphabétisation des nomades, jusqu'à présent extrêmement limitée, devienne rentable dans un contexte local et national, il est indispensable de faire évoluer le projet, tout en lui apportant certains ajustements sur la base de l'expérience acquise.

1/ Le nombre de centres d'alphabétisation doit progressivement mais rapidement passer de 25 à 60/70, dont au moins 7/8 à installer dans la région d'Arlit.

L'intégration et la formation de la main-d'oeuvre travaillant à la construction des installations pour l'exploitation de l'uranium est extrêmement importante.

2/ Le volontaire du Corps de la paix affecté à Tchén Tabaraden doit être remplacé par un agent régional nigérien appartenant au groupe Touareg. Cet agent travaillera en étroite collaboration avec l'agent de l'animation, mais il doit être équipé d'un véhicule du service de l'alphabétisation pour pouvoir faire fréquemment et régulièrement des tournées de contrôle dans les centres et superviser les instructeurs.

3/ L'agent départemental affecté actuellement à Agadès, mais étranger à cette partie du pays, doit être remplacé par un agent départemental connu et accepté dans la région et appartenant si possible au groupe Touareg. Il doit avoir un véhicule de service à sa disposition pour pouvoir faire régulièrement des tournées de contrôle et de supervision.

4/ De nouvelles monographies doivent être préparées et éditées par le service, la plus urgente étant celle des cultures maraîchères, activité très répandue dans la région d'Agadès.

5/ Des émissions éducatives hebdomadaires en Tamasheq doivent être radiodiffusées au moins une fois par semaine. Ces émissions doivent avoir un contenu et une présentation concernant directement la vie des nomades.

6/ L'édition des deux journaux locaux "Isalan dagh Tamasheq" et "Albishirinku" doit évidemment continuer avec un tirage plus important étant donné l'augmentation du nombre des centres.

7/ Les crédits que le Niger met à la disposition du projet d'alphabétisation des nomades doivent être augmentés en fonction de l'accroissement du nombre des centres.

En même temps, une aide internationale est souhaitable en ce qui concerne l'équipement des nouveaux centres et des inspections départementales (une deuxième Land Rover, des postes radio, des machines à écrire IBM avec jeux de caractères en Tamasheq, des lampes pétromax, des tableaux noirs portatifs, etc.)

8/ Une évaluation du projet doit enfin être prévue à partir de l'année 1970, afin qu'en 1972 on puisse avoir une idée des résultats de l'action et des changements intervenus.

Le succès remporté par l'alphabétisation pendant ces deux années d'activité dans les campements Touareg de l'Azawak où elle a pu s'installer montre que le terrain est favorable et qu'on pourrait facilement obtenir des résultats importants dans la production et l'économie de la région et des changements positifs dans l'évolution du groupe Touareg, si un effort plus grand était fait pour étendre le projet d'alphabétisation en région nomade.

La présence dans cette région de l'Animation au développement et de l'UNCC constitue un autre motif pour ne pas retarder la diffusion de l'alphabétisation dans cette partie du pays.

TROISIEME PARTIE

P E R S P E C T I V E S D ' A V E N I R

Le bilan général du projet d'alphabétisation au Niger pendant sept ans d'activité est certainement positif:

- Un service de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes a été créé et fonctionne avec du personnel nigérien.

- Les crédits nécessaires au fonctionnement du service et des activités d'alphabétisation sont prévus sur le budget national et sur les budgets d'arrondissement du Niger.

- De 350 à 400 centres (y compris les centres autogérés qui souvent comptent parmi leurs activités l'alphabétisation des membres) fonctionnent chaque année avec un effectif d'environ 6.000 adultes en fin de campagne.

- Une méthode et des programmes ont été mis au point et semblent être bien adaptés aux besoins et à la psychologie de la population.

- Des projets particuliers pour l'alphabétisation de certains secteurs de la population ont été étudiés et sont en cours de réalisation.

- Les cinq langues nationales du Niger ont été transcrites et des brochures et journaux sont imprimés et diffusés au niveau des masses paysannes.

Néanmoins, étant donné le taux d'accroissement de la population particulièrement élevé au Niger, le nombre important d'analphabètes (95 %) et les possibilités restreintes de l'action d'alphabétisation entreprise dans le pays, on ne peut pas parler au Niger d'une diminution sensible de l'analphabétisme.

En définitive, la justification d'un service et d'une action d'alphabétisation au Niger ne peut être donnée que par les résultats de l'évaluation, travail délicat qu'on devrait progressivement étendre à un nombre bien plus grand de villages et qui doit être exécuté par un personnel particulièrement consciencieux et formé spécialement pour cette tâche.

Il faut souligner, en outre, le fait que ces réalisations du Service de l'Alphabétisation, même si elles sont encourageantes, sont encore insuffisantes à résoudre le problème de la formation d'une main-d'oeuvre analphabète. D'autre part, il semble que les crédits et le personnel mis à la disposition du Service de l'alphabétisation ne pourront pas être augmentés au cours des prochaines années.

A l'heure actuelle, les besoins du pays en paysans et ouvriers alphabétisés dépassent les possibilités du service, de même que les demandes d'intervention que les différents services de développement font au service de l'alphabétisation, ne peuvent pas être satisfaites par ce dernier. En effet, la structure du Service de l'alphabétisation, le personnel et les moyens financiers dont il dispose, ne permettent pas de lancer une action de grande envergure.

Il est donc nécessaire, afin de ne pas freiner l'oeuvre de développement en cours dans le pays, d'envisager d'autres moyens d'accélérer le processus d'alphabétisation et de formation de la population active du Niger. Une solution qui nous semble facilement réalisable et, en définitive, peu coûteuse, est celle qui amènerait les différents services, qu'il s'agisse de l'UNCC, de l'Animation, de la Régie ou de la Jeunesse, à prendre en charge eux-mêmes les activités d'alphabétisation dans leur propre organisme. Le Service de l'alphabétisation pourrait avoir envers ces organisations un rôle de consultant, de contrôle si nécessaire, de recherche, de préparation du matériel pédagogique (différencié évidemment selon les buts et l'activité de chaque service et à préparer en étroite collaboration avec les services intéressés); il pourrait procéder éventuellement à l'évaluation des programmes d'alphabétisation et à la formation du personnel qui devrait toutefois faire partie des services techniques spécifiques.

On pourrait avoir au sein du service de l'alphabétisation un agent de liaison pour chacun des services qui, dans le cadre du développement du pays, organisent un important programme d'alphabétisation. Si les forces armées, par exemple, voulaient lancer une action d'alphabétisation auprès des militaires, elles pourraient faire appel au Service de l'alphabétisation. Ce dernier mettrait à leur disposition un spécialiste pour les aider à organiser un projet, à former les cadres nécessaires, à préparer du matériel imprimé, etc., mais l'action resterait une action de l'armée, payée et organisée par l'armée, pour ses propres besoins.

Le Service de l'alphabétisation proprement dit pourrait continuer à ouvrir et à gérer un certain nombre réduit de centres qui ne peuvent pas être pris en charge par un organisme particulier (les centres urbains, par exemple : centres pour les boys, pour les apprentis de petites entreprises, pour les nomades, etc.). Ces centres serviraient aussi directement du terrain pratique pour l'application de méthodes pédagogiques, de nouveau matériel éducatif, etc.

La recherche, la diffusion des langues au moyen de l'impression et de la distribution de nouveaux matériels, de la publication de dictionnaires, ainsi que de grammaires, etc. pourraient de cette façon devenir une des activités majeures du service, aussi bien que l'analyse des études sociales et économiques déjà faites par d'autres organisations et Ministères (Commissariat au Développement, IRAM, Organisation des Nations Unies, Bureau Pédagogique, CNRSH, etc.), afin de déterminer les vrais besoins en alphabétisation dans les différents milieux et parmi les diverses catégories de travailleurs, ainsi que les chances de succès des projets d'alphabétisation et les caractéristiques que ces actions devraient avoir.

Les excellentes relations qui existent entre le service de l'alphabétisation et le Centre Nigérien de Recherche et la tradition de travail en commun en ce qui concerne les langues et la linguistique représentent une bonne base de collaboration pour un tel programme. Quelques spécialistes dans le domaine de la recherche et de l'évaluation devraient en ce cas être associés pour quelque temps au Service de l'Alphabétisation. La solution qui consisterait à appliquer au Niger une alphabétisation extrêmement sélective (alphabétiser seulement les chefs de villages ou certaines catégories de paysans ou de commerçants ou d'ouvriers ou seulement les responsables de la coopérative) est d'une application extrêmement difficile. Si dans un pays industrialisé cette idée paraît plus facilement réalisable (l'alphabétisation liée à l'industrie), dans un pays agricole comme le Niger où le gouvernement et les différents services font un effort constant pour animer et faire participer toute la masse au processus de développement, cette idée ne peut pas trouver un terrain pratique d'application.

C'est ainsi que l'action de l'Animation au Développement prévoit de toucher tous les habitants de la région où elle s'installe. De même si le projet UNCC s'adresse dans un premier temps aux seuls présidents et secrétaires des coopératives, il prévoit, en cinq ans, l'alphabétisation de l'ensemble des coopérateurs (de 80.000 à 110.000 personnes). En effet, on doit être en mesure de pouvoir remplacer à tout moment les responsables en exercice de la coopérative, rotation qui devient possible si le programme d'alphabétisation s'adresse à tous : les coopérateurs, les représentants de chaque section et village doivent avoir la formation nécessaire. Tous les coopérateurs doivent être en mesure de comprendre le système coopératif, de contribuer aux décisions, de contrôler les cadres, etc. (1)

En effet, l'importance croissante des groupes souligne le fait que l'alphabétisation fonctionnelle dans les coopératives doit aboutir à une alphabétisation de l'ensemble des coopérateurs.

Une attention toute particulière devrait être accordée au projet UNCC-Alphabétisation, lequel est le plus important de tous les projets et s'insère parfaitement dans les structures du développement. Ce projet qui a commencé en octobre 1968 mérite de recevoir une considération attentive de la part de l'Unesco, afin que, éventuellement, il puisse être inclus dans le programme expérimental mondial d'alphabétisation animé par l'Unesco et bénéficier de la collaboration d'un expert Unesco et du service d'évaluation aussi bien que d'un minimum d'équipement (il s'agit en gros d'un équipement simple pour l'impression sur place de fiches et brochures, d'un certain nombre de magnétophones mini-cassettes et d'un véhicule tout terrain).

(1) - Plus précisément, tous les coopérateurs doivent être capables de lire les chiffres de la bascule, les barèmes, leur carte de commercialisation et de crédit, et de calculer ainsi le prix de leurs arachides, la ristourne correspondante et les échéances pour le remboursement des prêts.

En effet, la structure coopérative déjà sur place depuis quelque temps impose aux paysans de participer au mécanisme de contrôle et d'administration. Il a été prouvé que lorsque l'administration locale est confiée aux mutualistes, la coopérative fonctionne mieux. Il existe au Niger des paysans capables de prendre progressivement en charge les opérations techniques du crédit et de la commercialisation et la plupart des coopérateurs sont capables de comprendre le sens de ces opérations à condition qu'on leur assure la formation nécessaire. Une série d'expériences faites dans la région depuis deux ans montre que la situation est mûre pour lancer un projet d'alphabétisation sur une vaste échelle au profit des coopérateurs. On devrait même dire que le processus et les structures de développement sont tellement avancés dans la région d'implantation des coopératives qu'on ne peut plus éviter d'y entreprendre une action d'alphabétisation importante.

A la suite d'un stage de formation, tenu à Zinder avant l'ouverture de la traite des arachides, les chefs de marché et gardiens de plusieurs coopératives ont pu participer à la comptabilité matérielle de leurs marchés en tenant des carnets de stock, etc. Dans le village de Chadokori, des secrétaires de section formés par le Service de l'Alphabétisation, ont calculé la ristourne de tous les coopérateurs à partir des cahiers d'enregistrement (cahiers de village).

Beaucoup de villages ont adressé au Service de l'Alphabétisation des demandes pour l'ouverture d'un centre d'alphabétisation. Des centres sont créés sur l'initiative d'anciens auditeurs. Dans le village de Dargue, par exemple, un centre d'alphabétisation a été établi par un auditeur d'un autre village (où existait un centre d'alphabétisation) qui s'était installé à Dargue. Ce centre a eu cette année un effectif régulier de 54 auditeurs et fonctionne régulièrement.

Le Service de l'Alphabétisation serait enclin à répondre à ces demandes et à établir des centres dans la mesure de ses moyens, mais dans les perspectives du développement intégré, il semble préférable que cette action soit entreprise par l'organisme encadreur des coopératives avec la collaboration du Service de l'Alphabétisation (et de celui de l'Animation et de l'Agriculture).

C'est dans ce sens et pour ces raisons qu'il nous paraît souhaitable que le projet d'alphabétisation dans le cadre des coopératives agricoles reçoive toute l'attention et l'appui nécessaires de la part de l'Unesco, afin qu'il puisse continuer à son plein rythme et répondre ainsi aux demandes des paysans et aux exigences du pays. Le projet représenterait en même temps un magnifique exemple de collaboration inter-services, étant donné que - le projet même le fait ressortir clairement - le Service de l'Alphabétisation, l'UNCC, l'Animation et le Service de l'Agriculture sont appelés à travailler ensemble, avec des responsabilités réciproques bien définies. (1)

(1) Des ajustements et des corrections ont été apportés au cours de cette année au projet décrit en annexe 1. Le projet a pu démarrer dans la région de Maradi; ainsi, les points et propositions portés comme "provisaires" dans la description du projet sont entrés dans une phase de réalisation.

C O N C L U S I O N

En conclusion, on doit dire que la prise de conscience du problème de l'analphabétisme par le gouvernement du Niger et l'appui donné par celui-ci à la réalisation du projet ont été déterminants pour le succès de l'action entreprise.

De même, la sensibilisation des différents services de promotion humaine à l'aspect de la formation des travailleurs en milieu rural et urbain a permis une collaboration fructueuse entre le Service de l'Alphabétisation et les autres organismes intéressés, ce qui a eu pour conséquence la création de divers projets, tous parfaitement intégrés aux objectifs du développement. Un Comité national d'alphabétisation, dont la création a été déjà prévue, renforcera encore les liens qui existent entre ces actions.

PROJET
D' ALPHABETISATION FONCTIONNELLE
DANS
LE CADRE DES COOPERATIVES

présenté par l'UNCC

- I. PRINCIPES
- II. DONNÉES DE BASE
 - A. Besoins
 - 1. Inventaire
 - 2. Priorités
 - B. Moyens
 - 1. Temps
 - 2. Personnel
 - 3. Financement
- III. PROPOSITIONS
 - A. Responsabilités
 - B. Mise en oeuvre
 - C. Réserves
- IV. DEMARRAGE : POSSIBILITES ET CALENDRIER
- V. CONCLUSION

I. PRINCIPES

Un des principaux obstacles à la prise en charge de la section des coopératives de développement par les paysans eux-mêmes réside dans l'analphabétisme des coopérateurs.

A l'heure actuelle, toutes les opérations d'enregistrement et de comptabilité sont assurées soit par des moyens de fortune (dessins et bâtons), soit par des fonctionnaires. Toutes les transmissions d'information concernant la commercialisation et la campagne agricole, qu'elles viennent des cadres ou des paysans, sont orales et ne peuvent faire l'objet d'une transcription écrite.

Grâce à des systèmes de comptabilité simplifiée et visualisée, un début d'auto-gestion a néanmoins été amorcé au cours des trois dernières années dans six coopératives du département de Zinder, une coopérative du département de Maradi, dix coopératives du département de Tahoua et 18 coopératives du département de Niamey. Des responsables élus par les paysans du sein de leurs communautés pèsent et enregistrent les apports des coopérateurs et surveillent les marchés. En même temps, l'UNCC et l'Animation ont commencé à mettre en place une infrastructure de mutuelles villageoises, encadrées par les paysans, qui sont appelées à contrôler l'octroi et le remboursement des prêts et l'emploi du matériel agricole.

Mais tant que les responsables et membres de ces organismes n'auront pas maîtrisé les mécanismes comptables du marché, il leur sera impossible de contrôler véritablement la commercialisation de leur produit. Tant qu'ils n'ont pas un moyen de communication écrit, ils auront beaucoup de difficulté à administrer de façon autonome les opérations de la coopérative : distribuer le matériel agricole; expliquer son emploi; faire respecter les échéances et monter des entreprises annexes telles des boutiques, etc. Bref, pour que les paysans puissent participer pleinement au développement économique de leur milieu et, de ce fait, s'intéresser davantage à l'amélioration de leurs méthodes de culture, il leur faut une formation pratique adaptée aux fonctions qu'ils doivent progressivement assumer.

L'intérêt d'une action d'alphabétisation des coopérateurs que fait apparaître cette situation n'est pas passé inaperçu. Dès l'année dernière, dans son rapport de fin de campagne, le Service de l'Alphabétisation remarquait que son action avait manifestement eu le plus de sens et de succès dans les milieux où le besoin d'une formation était "fermement ressenti par les adultes." "Dans le monde rural", le rapport continue, "il est évident que ce besoin est ressenti le plus clairement sous la pression de la commercialisation agricole coopérative et de l'augmentation de la production". Le rapport conclut en préconisant que le Service "inventorie ses ressources, calcule ses possibilités et puis oriente la majeure partie de son programme vers deux secteurs principaux de l'alphabétisation fonctionnelle les centres urbains et les régions où la commercialisation agricole se fait par les coopératives, en établissant sa planification de concert avec les services concernés."

De son côté, le Service de la Coopération de l'UNCC a souligné très tôt l'importance de l'alphabétisation fonctionnelle des coopérateurs. Dans une note adressée aux agents de la coopération en septembre 1967, le directeur constatait que "l'organisation des paysans en coopératives et groupements mutualistes rend ... nécessaire la sélection de cadres paysans qui sentent très rapidement le besoin d'apprendre à lire et écrire pour s'acquitter au mieux de leurs nouvelles fonctions."

Plusieurs facteurs ont pourtant entravé la pleine réalisation de ces idées :

1) La différence d'implantation des deux services : En effet, bien que l'Alphabétisation et l'UNCC soient établies dans les mêmes départements, ils ne touchent pas les mêmes secteurs. Les coopératives regroupent tous les villages dans les zones d'influence des marchés ruraux d'arachides, de coton et de riz. Les centres d'alphabétisation, par contre, sont établis sur toute l'étendue du département selon les villages où l'on trouve sur place des fonctionnaires (et de préférence des enseignants) pouvant servir d'instructeurs. Il en résulte que le département de Maradi, par exemple, compte 70 centres d'alphabétisation sur tout son territoire mais que parmi les 54 villages composant la coopérative de Gabi (la première du département à passer au stade auto-géré) seulement quatre ont eu des centres d'alphabétisation.

2) Le caractère particulier et pratique de la formation nécessaire aux paysans coopérateurs : Tandis que dans les cours d'alphabétisation on attire l'attention de l'élève de première année à la fois sur le calcul, la lecture et l'écriture et un certain nombre de thèmes éducatifs en vue de lui donner un niveau "alphabétisé" dans toutes ces disciplines au bout de deux ou trois ans, le paysan coopérateur a besoin surtout et dans l'immédiat d'une formation pratique en calcul pour pouvoir gérer ou contrôler - selon ses fonctions - les opérations financières de la coopérative. La lecture et l'écriture ne revêtiront une importance égale qu'au fur et à mesure que les paysans assument la responsabilité des mécanismes comptables des coopératives et qu'un réseau d'informations dans l'une des langues nationales, entre cadres et coopérateurs, pourra être établi.

En dépit de ces obstacles, l'action que le Service de l'Alphabétisation mène dans les régions où sont implantées les coopératives a sans doute eu des effets bénéfiques sur le développement de l'auto-gestion des marchés arachidiens, cotonniers et rizicoles. En plus, et pour suppléer au manque de formation des nouveaux cadres paysans, plusieurs systèmes de comptabilité rudimentaire ont été introduits pour être enseignés aux responsables des marchés par les cadres de terrain.

Mais on ne peut en rester à ces solutions provisoires. Les responsables des marchés, les représentants des GNV et, en fin de compte, tous les coopérateurs eux-mêmes ont besoin d'une formation qui mettra à leur portée les compétences nécessaires à leurs nouvelles fonctions.

Seul le Service de l'Alphabétisation est techniquement qualifié pour définir la durée et les étapes de cette formation et élaborer la pédagogie qui lui est propre. Mais le problème n'est pas seulement un problème de pédagogie interne. Dans la mesure où il s'agit d'une alphabétisation "fonctionnelle", il est également important de bien préciser quelles fonctions les paysans alphabétisés seront appelés à remplir de façon à y adapter au mieux le contenu de la formation.

Aussi nous semble-t-il essentiel d'examiner les problèmes d'organisation et de motivation relatifs à un projet d'alphabétisation coopérative en sus de ses aspects pédagogiques et techniques - de tout cerner à la fois - et d'associer à la recherche des solutions tous les organismes intéressés.

La présente note se propose d'entamer une discussion entre l'UNCC, l'Alphabétisation et les autres services intéressés par le mouvement coopératif quant aux possibilités d'une action conjointe de formation des coopérateurs. Nous exposons d'abord les données principales de la situation actuelle, les besoins ressentis au niveau local et les moyens dont le système coopératif de chaque région pourrait disposer; nous faisons ensuite des suggestions en ce qui concerne l'organisation d'un éventuel projet et la répartition des tâches et nous concluons par quelques remarques sur la possibilité de faire démarrer le projet dès cette année et sur le calendrier à observer.

II. DONNEES DE BASE

A. Besoins

1. Inventaire

L'expérience de différentes campagnes d'alphabétisation organisées au Niger témoigne du fait que les cours de lecture, d'écriture et de calcul ne peuvent réussir que là où les adultes en ressentent le besoin. On est en droit alors de se demander quels sont les besoins de formation ressentis par les paysans qui commencent à prendre en charge leurs propres coopératives.

"Prendre en charge", rappelons-le, signifie que les paysans assument les fonctions comptables et administratives des coopératives. Comme objectif à long terme, l'on peut envisager des coopératives autonomes qui non seulement régleraient tous les problèmes de leur organisation interne mais, sur le plan extérieur, se passeraient de plus en plus de l'UNCC pour négocier directement avec les banques, les offices de commercialisation ou les sociétés fournissant le matériel agricole. On n'y arrivera, bien entendu, que par petites étapes, après chacune desquelles il faudra réévaluer le chemin parcouru et réexprimer les priorités.

A l'heure actuelle, le mouvement d'auto-gestion est le plus développé dans les coopératives de la région arachidière et de la région rizicole.

Six marchés des Arrondissements de Matamèye et Magaria fonctionnent sous le demi-contrôle des coopérateurs depuis deux ans et un marché au sud de Maradi a tenté la même expérience cette année avec beaucoup de succès. A l'Ouest du pays, les marchés de riz ont également entamé le processus d'auto-gestion depuis deux ans. De plus, l'infrastructure de groupements mutualistes sous-jacente à ces coopératives est en place. A travers l'expérience des trois secteurs nommés, donc, on peut déjà évaluer les besoins du système naissant.

La situation des coopératives cotonnières de la vallée de la Naggia n'est pas aussi bien assise (le réseau de groupements mutualistes ne sera mis en place que cette année), mais les fonctions que les cadres paysans devront remplir restent en gros comparables.

Un premier examen de la situation des marchés accédant à l'auto-gestion fait apparaître, les besoins suivants, que nous inventerions par ordre de priorité:

2) Calcul

111. Niveau/marché coopératif (peseurs, secrétaires, et autre personne du marché désigné par les paysans)

1111. Lecture des bascules et barèmes

1112. Enregistrement des apports (tenue du cahier de commercialisation et des fiches de rapprochement, calcul des ristournes par sections, établissement des états récapitulatifs, etc..)

1113. Comptabilité du marché (livre de caisse du marché, cahiers ou cartes journalières de peseurs, etc.)

1114. A long terme: la gestion des fonds

1115. Dans la Maggia: la gestion des boutiques

112. Niveau/Groupement mutualiste (les responsables des GMV élus par les coopérateurs de chaque village ou quartier.

1121. Calcul des ristournes

1122. Enregistrement et comptabilité des prêts accordés aux coopérateurs.

1123. A long terme: tenue d'une caisse de village

113. Niveau/coopérateurs individuels

1131. Compréhension de toutes les fonctions ci-dessus

1132. Calcul de la ristourne personnelle

1133. Autres emplois personnels: budget de petits aménagements, calcul des dosages d'engrais, etc.

Lecture et écriture

- 121. Niveau/marché de la coopérative
 - 1211. Lecture et inscription des noms
 - 1212. Lecture et communiqués officiels sur le donctionnement du marché.
 - 1213. Rédaction de compte-rendus des réunions des Conseils de Section ou équivalents.
 - 1214. Dans la Maggia: Lecture et rédaction de bulletins de commande pour boutiques.
- 122. Niveau/Groupement mutualistes
 - 1221. Lecture et inscription des noms
 - 1222. Lecture et rédaction de bulletins de commande pour le matériel agricole.
 - 1223. Lecture et rédaction de compte-rendus de réunions villageoises.
 - 1224. Lecture de procès-verbaux et communiqués de l'UNCC donnant conditions de prêt ou autres nouvelles du système coopératif.
- 123. Niveau/coopérateurs individuels.
 - 1231. Lecture de tous documents mentionnés ci-dessus.
 - 1232. Lecture et emploi de notes techniques provenant des services.

2. Priorités

On ne peut pas espérer répondre à tous les besoins évoqués en même temps et sur l'ensemble des coopératives du Niger. Il s'agira de procéder par tranches et d'établir une méthodologie progressive. Bien des détails de cette méthodologie ne peuvent être définis que par le Service de l'Alphabétisation, en fonction des impératifs techniques de l'apprentissage du calcul, de la lecture et de l'écriture connues de lui. Cependant, du côté de l'UNCC et à titre de renseignements, nous pouvons signaler d'ores et déjà quelques points de repère importants pour l'organisation du travail:

21) D'abord; la liste des besoins ci-dessus fait ressortir une sorte de progression naturelle au sein de chaque coopérative, qui relève de sa structure même et qui permettrait de commencer le travail là où les besoins se font les plus pressants, puis d'étendre la campagne d'année en année jusqu'à la couverture complète.

Ainsi on peut distinguer au sein de chaque coopérative trois groupes à toucher successivement:

211) Les salariés de la coopérative = l'encadrement paysan choisi par la population pour gérer le marché (chef du marché, gardiens, secrétaires, peseurs, et conseillers de section). Dans la vallée de la Maggia ce groupe comprendrait aussi les gestionnaires de la boutique coopérative.

212) Les responsables des Groupements Mutualistes = les responsables de chaque mutuelle villageoise, ou de quartier, élus par les coopérateurs pour gérer les affaires de la mutuelle, pour le moment, l'octroi et le remboursement de crédit et la livraison du matériel agricole (un président, un secrétaire et un trésorier par village membre).

On pourrait éventuellement inclure dans ce même groupe, si on le jugeait opportun, le chef, le président du comité politique, le ou les animateurs de chaque village.

213) Tous les coopérateurs à la base

Le premier groupe est le plus restreint, le dernier le plus grand. L'importance de chaque groupe se présente comme suit sur la coopérative de Gabi, qui est typique de la région arachidière.

Salariés de la coopérative	:	33 personnes
Responsables des GMV	:	150 - 300 personnes
Tous les coopérateurs appartenant aux GMV	:	2.000 personnes

Les coopératives de coton et de riz sont plus petites, et dans certains cas la progression pourrait vraisemblablement être raccourcie. La disposition linéaire des rizières le long du fleuve d'une part, et les difficultés de transport et de pesée du coton de l'autre font que les coopératives de ces deux secteurs sont comparables en importance aux seules sections des coopératives arachidières : elles comprennent entre 5 et 12 groupements mutualistes, et entre 250 et 800 coopérateurs. Dès lors on peut penser alphabétiser et les salariés du marché et les responsables mutualistes dans une même étape, pour passer ensuite à la totalité des coopérateurs. Mais cette décision dépendra beaucoup des conditions de chaque région. Dans la vallée de la Maggia, par exemple, l'UNCC nourrit le projet de lancer un réseau de boutiques gérées par des coopérateurs élus parmi les paysans. Comme ces gestionnaires viendraient gonfler le nombre de salariés de la coopérative à alphabétiser, et comme on peut toujours penser compléter le deuxième groupe à former par un certain nombre de notables villageois, il est possible qu'une progression en trois étapes se montre après tout la mieux adaptée aux besoins de certains secteurs cotonniers. De telles incertitudes indiquent seulement que les propositions faites dans cette note doivent être mises à l'épreuve d'un examen plus serré des conditions dans chaque zone où l'on décidera de lancer le projet.

En tout état de cause, l'importance croissante des groupes souligne le fait que l'alphabétisation fonctionnelle dans les coopératives, pour peu qu'elle soit prudemment et consciencieusement développée, peut et doit aboutir à une sorte d'alphabétisation de masse. Deux à trois mille paysans par coopérative d'arachides, environ cinq cents par coopérative de riz et 300 - 400 par coopérative de coton : tel semble être le public de base. A multiplier par les quelques 21 coopératives d'arachide, les 18 coopératives de riz et les 10 coopératives de coton qui pourraient toutes passer dans un proche avenir à l'auto-gestion, on comprend l'importance de l'enjeu.

En fait, "l'alphabétisation de masse" devient à la longue indispensable dans le cadre du système coopératif. Bien qu'on doive commencer par les cadres paysans appelés à remplir des fonctions à court terme, on ne saurait en rester là, au risque de créer un groupe de privilégiés qui, seuls à connaître les mécanismes comptables du marché et à savoir lire, monopoliseraient les opérations de la coopérative. Le principe de libre élection des employés de la coopérative et de l'encadrement mutualiste, qui fait partie intégrante de la doctrine coopérative ne peut valoir à long terme que s'il y a un choix authentique, et que si la plupart des coopérateurs ont les compétences nécessaires pour remplir les différents postes et qu'ils sont en plus capables de contrôler le travail des responsables qu'ils élisent.

Une "alphabétisation de masse", qui soit en même temps intensive, doit donc être le résultat de tout programme de formation coopérative. Et dans la conception du projet on devra tenir compte de la progression naturelle qui mène des quelques salariés du marché à la totalité de coopérateurs à la base.

22) En même temps, il semble y avoir une progression pédagogique à observer sur chaque palier, qui va des leçons les plus importantes et pratiques à celles ayant de l'utilité à plus longue échéance :

221). Calcul - surtout les chiffres et les opérations d'addition et de soustraction.

222. Lecture et Ecriture - afin de pouvoir élaborer un système de communication en langue nationale.

223. Educative Coopérative et Formation Spécialisée

A l'exemple des centres ruraux d'Alphabétisation déjà existants les leçons de lecture et d'écriture passeraient par la langue nationale: le haoussa pour les coopératives d'arachide et de coton, et le djerna pour les coopératives de riz. L'alphabétisation en langue nationale s'est avérée beaucoup plus facile en milieu rural que l'alphabétisation en français, étant donné que le français ne se parle pratiquement pas en dehors des services du gouvernement et des centres urbains. Cela n'empêche pas qu'à une étape ultérieure de l'évolution des coopératives - quand, par exemple, elles voudront traiter directement avec les banques ou les sociétés d'écoulement - certains des responsables paysans apprendront à lire et à écrire en français.

Mais dans l'immédiat, les langues nationales constituent un outil de communication et de formation beaucoup plus pratique, compris de tous, et véhiculant en plus des valeurs et des idées essentielles à la construction du mouvement coopératif. D'ailleurs l'expérience du Service de l'Alphabétisation montre combien elles s'adaptent à une transcription moderne et à l'expression de notions nouvelles.

Mais l'expérience du Service de l'Alphabétisation démontre aussi que l'enseignement de la lecture et de l'écriture demande une motivation préalable très solide chez les adultes : une motivation qui naît de la présence de brochures, de journaux et d'affiches, et du sentiment qu'une fois acquis, l'outil de l'alphabétisation servira réellement à améliorer la situation de l'adulte et à faciliter ses communications. Il reviendra en grande partie aux responsables du projet de créer cette ambiance dès le départ par leur résolution d'entretenir un système de communication intra et inter-coopératives en langue nationale. Pour ce faire, on devra penser

24. à rééditer une grande partie des fiches et documents de travail de l'UNCC (reçus, bulletins de commande, communiqués donnant les modalités des prêts, etc.) en langue nationale;
25. à composer une série de textes sur les sujets de la coopération et de la vulgarisation agricole (en partant de l'effort déjà fait par le Service d'Alphabétisation dans ce sens);
26. à donner une diffusion plus importante et un contenu plus touffu aux journaux régionaux déjà existants ou bien à mettre sur pied d'autres organes desservant le réseau coopératif;
27. et surtout à sensibiliser les cadres de terrain à la transcription et l'emploi des langues nationales.

Les représentants du Service de l'Alphabétisation pourront nous aider à voir comment cet effort devra s'organiser. A retenir ici seulement l'idée qu'il importe de s'atteler dès les premières phases du projet, et avant même que l'enseignement de la lecture et de l'écriture ne démarre, au développement et à la diffusion du matériel et à une sorte d'"alphabétisation des cadres". C'est lorsque le paysan trouvera en circulation des publications qui se rattachent directement à ses soucis de coopérateur et de cultivateur, et qu'ils les verra employer par les cadres, qu'il s'intéressera à s'alphabétiser.

Donc, vient s'ajouter à la progression des groupes à alphabétiser (salariés des coopératives; responsables des GMV etc.) une progression dans les matières à enseigner qui relève, elle aussi, de la priorité des besoins ressentis : calcul, lecture et écriture, et éducation coopérative.

23) En dernier lieu, il y a une progression géographique à observer dans le développement du projet. Seules les coopératives qui ont commencé l'expérience d'auto-gestion et qui bénéficient d'une infrastructure de groupements mutualistes paraissent être mûres pour le projet. En effet, ce sont les premières tentatives d'auto-gestion et d'administration mutualiste qui créent le besoin d'une alphabétisation fonctionnelle.

Même parmi les coopératives répondant à ces critères, on aurait sans doute intérêt à limiter l'action de la première année à des expériences pilotes. Bien entendu, on ne peut pas attendre le temps d'expérimenter un cycle complet d'alphabétisation sur les premiers secteurs choisis avant de démarrer ailleurs. Selon le rythme du programme qui sera établi, la couverture complète d'une coopérative (c-à-d jusqu'à l'alphabétisation et l'éducation coopérative de tous les membres) pourrait prendre entre quatre et huit ans.[†] Il s'agit plutôt de donner aux secteurs où les conditions de réussite semblent réunies un an d'avance pour pouvoir y tester le matériel et la pédagogie du projet avant de les généraliser. De cette façon on rassemblerait tranche par tranche une méthodologie d'alphabétisation fonctionnelle qui pourrait s'appliquer par la suite à toute coopérative accédant à l'auto-gestion.

Quelles sont les régions qui réunissent les conditions nécessaires au bon démarrage du projet? Nous reparlerons plus loin du choix des zones pilotes. Disons pour le moment qu'il faudrait pouvoir trouver dans chacune les besoins - et donc le degré d'organisation coopérative - dont on a fait état ci-dessus; les moyens de contrôle et d'administration que le projet exige et que nous examinerons tout à l'heure; et l'appareil technique (matériel pédagogique, publications en langue vernaculaire etc.

† Par exemple, à partir des deux premières progressions décrites, on peut envisager le schéma suivant pour une coopérative de la zone arachidière :

	<u>Salariés coop.</u>	<u>Respons. mut.</u>	<u>Coopérateurs</u>
Première année	Calcul	----	----
Deuxième année	Lecture/Ecrit.	Calcul	----
Troisième année	Education Coop.	Lecture/Ecrit.	Calcul
Quatrième année	(Educ. Coop.)	Education Coop.	Lecture/Ecrit.
Cinquième année	(Educ. Coop.)	(Educ. Coop.)	Education Coop.

Concentrer l'activité de la première année sur quelques secteurs pilotes ne veut pourtant pas dire oublier les autres zones coopératives du pays. Si on établit une progression géographique, c'est autant pour envisager l'extension du projet et pour préparer le terrain dans les régions qui devront l'accueillir en temps utile que pour limiter sa portée initiale. Il faudrait que les responsables du projet, au niveau national, et ceux qui sont chargés de la programmation au niveau régional, pensent non seulement aux dispositions de la campagne d'alphabétisation fonctionnelle de l'année à venir mais aussi à la manière dont les groupes non encore directement concernés pourront se préparer et s'acquitter de leurs responsabilités de coopérateurs en attendant.

Une chose est certaine : toute coopérative connaît des besoins de formation et d'information, qu'on arrive à satisfaire plus ou moins efficacement. Jusqu'ici les coopératives ont assuré les fonctions de comptabilité et d'enregistrement en ayant recours soit aux paysans sachant déjà lire (en arabe ou français) soit à des systèmes graphiques très divers (chiffres romains, cercles et carrés, bulletins de commande portant dessin et bâtons, etc.) Dans la perspective du projet, il faudrait peut-être revoir et standardiser toutes ces mesures de préalphabétisation afin de définir les étapes que chaque groupe doit parcourir avant d'entreprendre une formation plus intensive.

De même, tout ce que les agents de l'Alphabétisation, de l'UNCC et des autres organismes concernés par les coopératives pourront faire dans les régions non touchées par la première expérience pour systématiser cette préalphabétisation, pour préparer les conditions nécessaires à l'éventuel démarrage des cours, voire pour travailler à l'élaboration de manuels ou textes adaptés à la région, s'inscrirait tout à fait à l'acte du projet. Finalement, chaque région demande un programme et des moyens qui lui sont particuliers. Plus vite les éléments de ce programme seront réunis, plus vite on pourra incorporer la région dans le processus de formation coopérative.

Il y a donc trois progressions dont on devra tenir compte en planifiant le projet : 1) progression dans les groupes à alphabétiser; 2) progression dans les matières à enseigner; et 3) progression dans les régions et le nombre de coopératives à toucher.

Comment respecter les trois progressions et en déduire une stratégie applicable en gros à tout le mouvement coopératif? Que faut-il accepter et que rejeter des suggestions faites ci-dessus? Ce sont là, il nous semble, des problèmes qui ne peuvent être résolus qu'à la lumière d'informations techniques sur la pédagogie des adultes, de consultations administratives et politiques relevant de la situation du mouvement coopératif, et d'aperçus culturels sur les meilleures méthodes pour associer les paysans à l'action dans chaque région et d'accroître leur adhésion - bref, par un travail d'équipe auquel seront conviés le Service de l'Alphabétisation, l'UNCC, le Service de l'Information et les autres organismes de l'Economie Rurale qui se trouvent intéressés. Cependant, avant de voir les modalités de cette coopération, il nous reste à tenir compte des moyens des coopératives elles-mêmes.

B. Moyens

Pour établir une bonne stratégie, il faut non seulement repérer avec précision les besoins auxquels l'action doit répondre, mais également évaluer les moyens dont on dispose. Certains de ces moyens - en personnel et en finances - doivent être apportés de l'extérieur; et peut-être les plus importants dans la perspective de l'auto-gestion, sont à trouver au niveau local.

Les moyens extérieurs dont le projet d'alphabétisation fonctionnelle bénéficiera dépendront de l'appui et de la participation des services du gouvernement associés à l'action; une fois les principes du projet approuvés, on pourra les définir en équipe. Mais d'ores et déjà nous pouvons noter quelques caractéristiques de la situation des coopératives et des moyens dont elles disposent.

1. Temps - De façon générale on peut dire que les paysans sont moins occupés - et donc plus disponibles pour des actions en développement - pendant la saison sèche (décembre-mai) que pendant la saison des cultures et récoltes (juin-novembre) : bien des programmes de sensibilisation et de formation populaire du pays sont définis en fonction de ce fait.

En ce qui concerne la première tranche de l'action, nous avons affaire à un groupe aux tâches bien délimitées dans le temps. Les peseurs et les secrétaires, le chef du marché et les gardiens passent pratiquement tout leur temps sur le marché pendant les trois mois de la traite, et c'est sans doute dans ce contexte qu'ils se formeront le plus vite. Les conseils de section viennent au marché au moins une fois par semaine et doivent être capables de contrôler, lors de ces visites périodiques, la comptabilité du marché et les affaires courantes de la coopérative. Depuis deux ans, il est d'usage dans les coopératives "auto-gérées" d'initier ces responsables paysans à leurs fonctions au cours d'un stage qui précède l'ouverture de la traite. Une formation pratique en calcul, et éventuellement en lecture et écriture, demanderait bien entendu plus de temps que cette initiation qui reste essentiellement orale : le Service de l'Alphabétisation pourra nous indiquer combien de temps il faut compter pour obtenir les résultats voulus. Mais il semble que la première étape du projet doive néanmoins s'organiser selon le calendrier du marché.

Dans une petite réunion tenue à Maradi, les agents des services Départementaux de l'Alphabétisation, de l'UNCC et de l'Animation ont avancé l'idée d'un stage de formation de huit jours précédant la traite, suivi de cours du soir périodique pendant la traite et d'un stage de recyclage à la fin pour la première tranche de l'alphabétisation fonctionnelle sur Gabi. La proposition indique au moins le genre de calendrier qu'il faut dresser.

2. Personnel - le personnel d'un projet d'alphabétisation fonctionnelle ne peut se ramener uniquement à l'instructeur. En fait, l'instructeur, qu'il soit fonctionnaire ou paysan instruit, ne devrait être que le conseiller technique au niveau local d'une opération qui dépasse de loin le cadre restreint des cours qu'il donne aux coopérateurs. L'alphabétisation fonctionnelle a pour but la prise en charge des mécanismes comptables par les paysans, l'élaboration d'un réseau de communications et d'informations écrites, et l'éducation coopérative des paysans. Pour tout cela, l'alphabétisation ne constitue qu'un préliminaire. L'alphabétisation serait dépourvue de sens sans la suite

du projet qui est un effort suivi de tous les cadres de terrain et des responsables locaux pour mettre les nouvelles connaissances des coopérateurs en pratique, pour composer et diffuser les documents et fiches nécessaires en langue vernaculaire, et pour préparer le terrain aux extensions progressives de la campagne. Aussi devrait-on sans doute insister sur le principe que tout le monde s'emploie à part égale à l'exécution du projet et que les futurs "utilisateurs" des paysans alphabétisés soient étroitement associés à l'action dès le départ.

Cette formule d'équipe serait d'autant plus utile pour les débuts de la campagne que le Service de l'Alphabétisation ne dispose pas, à l'heure actuelle, de cadres de terrain qui lui soient propres et qu'il faudra compter sur les encadreurs et moniteurs de la Promotion Humaine et de l'Economie Rurale qui s'occupent déjà de la campagne agricole. Le Service de l'Alphabétisation a l'habitude d'engager des fonctionnaires d'autres organismes, en majorité des enseignants, pour encadrer son programme en les rémunérant sur les budgets d'arrondissement à raison de 5.000 frs par mois - une solution qui semble peu adaptable à la situation des coopératives pour deux raisons :

- 1) La pratique de l'auto-gestion impose que les charges récurrentes du fonctionnement de la coopérative soient payées par l'organisation elle-même. Or, comme nous le verrons par la suite, la somme de 5.000 frs par centre par mois, cadre mal avec les possibilités financières des coopératives et avec la hiérarchie de salaires actuellement payés sur les marchés.

- 2) Les enseignants pourraient difficilement mener des stages de huit jours avant l'ouverture de la traite et ne seraient généralement pas libres pour passer dans le marché contrôler le travail à pied d'œuvre.

Mais, moyennant un bon stage de formation pédagogique et des habitudes de coordination, les cadres de terrain (UNCC; Animation, Services Economie Rurale) pourraient très bien mener eux-mêmes le travail d'alphabétisation. Dans ce cas ils devraient tous assister au stage pour acquérir les compétences qui leur permettraient soit de servir d'instructeurs eux-mêmes soit d'appuyer efficacement l'action en diffusant les documents écrits et en veillant aux applications pratiques des leçons. On pourrait laisser à l'équipe ainsi réunie le souci de choisir parmi ses membres, et selon l'habileté pédagogique des uns et des autres, le nombre d'instructeurs prévu par le programme. En même temps, on établirait un canevas des activités complémentaires d'instruction et de vulgarisation composant la première campagne pour faire comprendre aux stagiaires la façon dont leurs divers rôles devraient se renforcer.

Les cadres de terrain arriveraient ainsi à se charger de la première tranche du projet. Mais il est tout de suite évident qu'ils ne sont pas assez nombreux pour effectuer à eux seuls l'alphabétisation de tous les coopérateurs. Dans la dernière phase de l'action, telle qu'on peut les prévoir aujourd'hui, chaque coopérative arachidière aurait environ une cinquantaine de "centres" d'alphabétisation, recouvrant tous les groupements mutualistes associés au marché. De ce point de vue pratique, sans encore parler des principes d'auto-gestion, l'on comprend que l'opération ne peut être menée à bon terme sans le concours d'un personnel paysan. Si on veillait dès au début à faire désigner parmi les salariés de la coopérative de futurs instructeurs ou à créer un poste "d'alphabétiseur" (quatrième membre, par exemple, de chaque conseil de section), il serait possible à partir de la deuxième étape de la campagne de confier une partie des responsabilités aux paysans.

5. Financement - Les cadres désignés comme instructeurs, ainsi que les alphabétiseurs paysans qui devront les relayer, auraient droit à quelque récompense du fait qu'on leur demande un effort qu'on ne demande pas à d'autres. Peut-être cette rétribution ne constitue-t-elle qu'une charge parmi toute une série que la coopérative aurait à supporter sur le compte de l'opération et que le Service de l'Alphabétisation nous aidera à prévoir. Quoi qu'il en soit, la nature de toutes ces dépenses devra être fixée au moment de la programmation du projet. Mais nous pouvons noter ici quelques contraintes et conditions qui jouent du côté de la coopérative.

Les coopératives qui font l'expérience de l'auto-gestion ont déjà l'habitude de payer les responsables paysans employés au marché sur la marge de commercialisation. Cela ouvre la voie à la rémunération des instructeurs et à l'éventuel financement d'autres charges mais impose en même temps plusieurs contraintes :

- Toutes les responsabilités financières engagées par la coopérative doivent être approuvées par ses membres, étant donné que le montant des charges est prélevé sur les bénéfices, et la ristourne diminuée d'autant. Il faut donc que la masse des coopérateurs comprenne dès l'abord au moins schématiquement, le but et les modalités du projet. Sur ce point, le concours du Service de l'Animation sera essentiel.

- On devra respecter la hiérarchie des salaires actuellement payés sur le marché. Le responsable paysan le mieux payé à présent est le chef du marché qui recevait l'année passée, dans les zones arachidières, 4.000 F. par mois. A moins qu'on n'augmente ses traitements, il semble anormal que les instructeurs, qui auraient moins de travail perçoivent un salaire aussi élevé.

- D'autre part, il faut se souvenir que le salaire établi serait à multiplier tôt ou tard par les 10 ou 20 ou 30 centres dont chaque coopérative aura un jour besoin pour assurer la couverture complète de ses groupements mutualistes. Et il est très difficile de revenir sur un salaire précédemment fixé.

- Devant la coopérative, il devrait y avoir égalité entre fonctionnaires et responsables paysans : pour les mêmes attributions, la même paye. Donc, quelque salaire qu'on fixe pour les instructeurs, il devrait vraisemblablement être le même pour les cadres de terrain qui enseignent au premier cycle que pour les coopérateurs qui prendront leur relève. Toute l'équipe de terrain s'emploierait aux mêmes objectifs; seuls ceux désignés comme instructeurs recevraient, en contrepartie de leurs responsabilités accrues, une petite rétribution.

En conclusion de ces remarques sur les moyens dont les coopératives disposent et les conditions dans lesquelles elles travaillent, il devient évident que l'on tirerait le meilleur parti de la situation actuelle si on arrivait à associer tous les services présents sur le terrain et concernés par le succès des coopératives en une action intégrée. Nous nous proposons de considérer brièvement cette possibilité.

III - L'organisation du projet : répartition des tâches

A. Responsabilités

De par la nature même des besoins et moyens cités précédemment et l'importance des groupes ruraux à toucher, il est évident que la formation des coopérateurs ne concerne pas que l'UNCC et l'Alphabétisation. Un projet d'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre des coopératives est une opération de la campagne agricole au même titre, sinon au même contenu, que le lancement de nouvelles cultures; le forage des puits, l'animation des autorités villageoises, l'organisation des marchés ou la vulgarisation du matériel agricole. S'il ouvre en même temps de nouveaux horizons d'éducation et d'information aux coopérateurs, le processus du développement rural ne peut que s'en trouver enrichi : en fait, c'est peut-être à partir du moment où l'alphabétisation "fonctionnelle" s'introduit dans les rouages que la campagne intégrée commence à réaliser sa pleine vocation, qui n'est pas seulement d'augmenter la production mais de mettre les paysans à même de bâtir leur propre environnement en tenant compte des traditions les plus valables de leur patrimoine culturel. Reste néanmoins que l'alphabétisation est, sur le plan technique, un outil ou une méthode comme les autres, dont l'emploi doit être judicieusement prévu.

Aussi nous semble-t-il souhaitable que la responsabilité nationale de coiffer l'opération revienne à un organisme de coordination, qui pourrait assurer la collaboration des services intéressés et fixer leurs rôles respectifs. Le Comité de coordination de la Promotion Humaine serait peut-être indiqué pour assumer cette tâche.

Au sein de l'opération même, et à tous les niveaux, il devrait vraisemblablement y avoir :

(Une Présidence qui assure la coordination de l'opération)

- 1/ Une Direction technique qui s'occupe des méthodes et du matériel à employer et de la formation technique des autres membres de l'équipe;
- 2/ Un Secrétariat à l'organisation - qui s'occupe des questions de l'organisation du projet sur le terrain et de sa gestion par les cadres paysans, et qui conseille l'équipe dans ce domaine;
- 3/ Un conseil culturel et "publicitaire" - en quelque sorte le grip de l'opération - qui s'occupe des questions de la tenue culturelle du projet (donc recherche sur le langage à employer, les interférences locales, etc.), de sa présentation aux paysans et de son évaluation, et qui conseille l'équipe dans ce domaine;
- 4/ Du personnel associé qui comprendrait tous les services travaillant sur le terrain et touchés par le projet,

tous, les uns comme les autres, feraient partie de l'équipe, au sein de laquelle devrait régner une égalité née du souci d'action et d'efficacité. De plus, tous les cadres de terrain, de quelque service qu'ils relèvent, travailleraient côte à côte sur la réalisation du projet. Cela n'empêcherait pas certains de revendiquer des rôles spécialisés selon leurs compétences professionnelles et les besoins du projet. Leur responsabilité dans ce sens - que cela soit à l'étape planification (fonction surtout nationale), à l'étape programmation (fonction surtout régionale) ou à l'étape exécution (fonction locale) - serait d'abord et avant tout de former leurs co-équipiers et de contribuer pour leurs propres connaissances à la définition du projet.

Ceci dit, l'on peut envisager que les attributions dans une opération d'alphabétisation fonctionnelle dans les coopératives se répartiraient comme suit :

(Présidence = Autorité administrative)

- 1/ Direction technique = Alphabétisation
- 2/ Secrétariat à l'organisation = UNCC (Division Animation Coopérative)
- 3/ Conseil culturel et publicitaire = Animation
- 4/ Personnel associé = services de l'Economie Rurale

Cette formule d'équipe permettrait de répondre de la façon la plus efficace aux fonctions de motivation, d'organisation et d'exécution qu'une opération de développement implique. A chaque étape, toutes les décisions majeures relatives à l'élaboration du projet seraient prises en équipe, sur le conseil du service compétent mais après consultation de tous les membres. C'est par ce biais - c'est à dire, en sa qualité de membre - que chacun pourra contribuer à tout l'éventail du projet : motivation, organisation et méthodologie technique. Rien n'empêchera les agents de l'Alphabétisation de dire leur mot sur la progression des groupes à toucher, ni les agents de l'Animation de faire des suggestions quant à la pédagogie. Si on distingue au sein de l'équipe des fonctions particulières c'est pour que l'opération tout entière bénéficie des compétences nécessaires et non pas pour exclure les uns ou les autres d'une partie quelconque des débats. D'ailleurs, la logique des spécialités s'explique presque d'elle-même :

C'est l'autorité administrative qui, aussi bien dans l'organisme traditionnel de l'Etat que dans la structure d'une opération intégrée, est chargée de coordonner les différents services qui doivent concourir à l'accomplissement des objectifs du gouvernement.

Grâce à ses six ans d'expérience en la matière, le Service de l'Alphabétisation est incontestablement tout désigné pour assurer la direction technique de l'opération.

Le "Secrétariat à l'organisation" incombe à l'UNCC parce que c'est elle qui doit se porter garante de la bonne marche des coopératives. En fait, à la différence de bien des cours du soir traditionnels, l'alphabétisation des coopérateurs se doit d'obtenir rapidement de bons résultats - ou bien ce sont les entreprises financières des paysans et la caisse de la coopérative qui en pâtiront. Si un secrétaire de plot ou un trésorier de groupement mutualiste fait mal son travail, toute la communauté devra en supporter les conséquences. Et si, tôt ou tard, la plupart des coopérateurs ne deviennent pas assez compétents pour contrôler le travail des responsables qu'ils élisent et les remplacer au besoin, on risque de voir se créer une nouvelle élite bien placée pour profiter de ses fonctions.

Il appartient justement au Service de l'Animation d'évaluer au fur et à mesure l'impact du projet sur la société locale et de proposer des moyens d'éviter des résultats fâcheux, d'obtenir de la masse des coopérateurs et de leur confier une partie grandissante des responsabilités.

Le personnel associé comprend par définition tous les services ayant du personnel sur le terrain et dont l'action peut être facilitée par la présence de paysans alphabétisés.

B. Mise en Oeuvre

L'opération s'agencerait chaque année suivant trois étapes :

- 1/ Planification - qui serait établie au niveau national au sein de l'équipe indiquée et communiquée aux départements;
- 2/ Programmation - qui serait détaillée par l'équipe intégrée dans chaque Département et Arrondissement concerné;
- 3/ Exécution - sous forme d'opération intégrée sur le terrain.

Chaque étape engage un échelon particulier du Gouvernement.

Seul le niveau national peut établir les grandes lignes du projet, définir la progression géographique d'ensemble à suivre, patronner la recherche nécessaire et débloquer les moyens, en matériel et en personnel qui se situent hors de la compétence des Départements.

Pourtant, comme nous avons remarqué à plusieurs reprises, la situation des différentes zones coopératives est fort divergente et demande un programme qui, tout en s'inspirant de la planification nationale, tienne largement compte de la taille des coopératives, du calendrier de la commercialisation, des thèmes principaux de la vulgarisation agricole dans la région, etc. L'équipe régionale, présidée par le Préfet, se trouve le mieux placée pour veiller à cette adaptation du plan.

La mise en oeuvre d'un projet s'opère finalement par la base. Le succès d'une opération d'alphabétisation fonctionnelle dépendrait pour beaucoup des équipes locales chargées de l'exécution, de leur degré de coordination effective, de leur volonté d'efficacité.

L'idéal serait qu'à l'exemple des méthodes actuellement pratiquées dans la zone intégrée de Maradi, tous les cadres régionaux et locaux assistent à un stage de formation mené par le Service de l'Alphabétisation en tant que directeur technique de l'opération où on discuterait de l'exécution du projet pendant la campagne suivante et où chacun s'initierait à la transcription et aux méthodes pédagogiques de l'année. Les instructeurs choisis parmi l'équipe pourraient rester alors quelques jours de plus pour réviser le contenu du stage avec l'agent régional du Service de l'Alphabétisation et pour préparer des leçons pratiques. Cette même formule s'appliquerait aussi bien aux cadres et instructeurs paysans qu'aux fonctionnaires.

Ainsi, jusqu'à la base, le succès de l'opération d'alphabétisation fonctionnelle dépendra en grande partie de la coordination effective de tous les services associés à la campagne intégrée.

C. Réerves

Force est cependant de dire que l'habitude de l'action intégrée n'est pas encore acquise dans toutes les régions où on pourrait vouloir lancer la campagne pilote d'alphabétisation fonctionnelle, et que la planification, la programmation et l'exécution ne pourront donc pas s'ensuivre, dès la première année, avec le même degré de collaboration partout. Déjà, en confiant la planification de l'opération au Comité de coordination de la Promotion Humaine et en s'efforçant d'y associer les services nommés, on encouragerait la pratique d'une collaboration analogue au niveau départemental.

Faute de mieux, et en attendant que la coopération inter-services se définisse avec plus de précision, il nous semble que l'UNCC et l'alphabétisation peuvent essayer ensemble de lancer le projet dans des régions où le type d'intégration pratique préconisée dans cette note n'est pas encore prêt mais où à tout autre égard, la conjoncture semble propice. Il leur faudrait, dans ce cas, un personnel supplémentaire pour s'occuper de la recherche sur le contenu culturel du projet et l'évaluation de son impact (qui sont, à long terme, le propre de l'Animation) et pour aider à l'exécution du projet.

Pour ce qui est de la recherche et de l'évaluation, on peut compter temporairement sur les agents chargés des sections Animation Coopérative de l'UNCC, qui ont déjà rassemblé un certain nombre de transcriptions et études de langage sur le mouvement coopératif (pourtant toutes en haussa). En ce qui concerne l'exécution du travail sur le terrain, les encadreurs de l'UNCC, secondés peut-être de volontaires de la Paix ou du Progrès, pourraient assurer le travail au niveau local pour le moment.

IV. CALENDRIER DE REALISATION

En fin de compte, toutes les propositions de cette note restent provisoires. Il faudra les discuter, combler les lacunes, corriger les erreurs d'interprétation, en tirer un plan d'action et puis l'appliquer. En tâtonnant on y parviendra. Mais il faut commencer. Car on a la possibilité de lancer le projet sur une échelle modeste dès cette année pourvu qu'on se mette à l'œuvre et qu'on observe certaines échéances.

La localisation de cette première action doit être déterminée en fonction de la maturité des coopératives existantes et du degré de motivation, ressenti par les paysans intéressés. Au point de vue théorique, il serait souhaitable de lancer l'opération simultanément dans chacune des principales régions d'implantation des coopératives : zones arachidières de Zinder et Maradi, zone cotonnière de Tahoua et zone rizicole de Niamey. On peut déduire grosso-modo des progressions proposées ci-dessus que le programme de la première année devrait s'adresser aux salariés des coopératives et porter essentiellement sur le calcul. En même temps, la période initiale serait consacrée à la

planification des étapes ultérieures de la campagne, la préparation du matériel pédagogique de l'année suivante, l'élaboration de documents et fiches de travail de l'UNCC en langue vernaculaire, et surtout à une "alphabétisation" des cadres concernés par le projet.

On doit cependant se demander si les exigences peuvent être satisfaites dans les trois zones coopératives.

Les Départements de Zinder et de Maradi présentent d'assez bonnes conditions pour le démarrage du projet. Les structures d'auto-gestion sont en place, des systèmes de pré-alphabétisation ont été expérimentés et les agents de la coopération ont même été initiés à la transcription du haoussa. Qui plus est, comme nous l'avons noté, la Division Animation Coopérative de l'UNCC dispose d'un personnel qui pourrait seconder l'effort de recherche et d'organisation qui s'impose.

Dans le Département de Niamey, le système d'auto-gestion est également bien développé, mais le travail de pré-alphabétisation et de vulgarisation de la transcription est moins avancé et la Division Animation Coopérative est moins bien équipée pour prendre la relève. Pour pouvoir lancer l'opération sur Niamey, il faudrait qu'on observe une véritable intégration à chaque étape de l'action et que les agents d'Alphabétisation et de l'UNCC puissent consacrer le temps nécessaire à élaborer un programme solide. Il faudrait en plus confirmation du service de l'Alphabétisation qu'une campagne d'initiation des cadres à la transcription et de composition de textes en langue djerna est techniquement réalisable dès cette année.

Enfin, dans le Département de Tahoua, l'auto-gestion par les coopérateurs n'est pas tout à fait au point. Cette année sera vraisemblablement consacrée à l'établissement de nouvelles structures mutualistes et à l'assainissement des opérations de marché. Au cours de la campagne passée, les cadres de terrain ont appris aux secrétaires et peseurs paysans des méthodes de comptabilité rudimentaire et on devra sans doute systématiser et étendre cette pré-alphabétisation en pensant au lancement prochain des cours, de même qu'on pourra se mettre déjà à composer quelques textes et manuels en langue nationale se rapportant aux intérêts agricoles de la région. Mais excepté initiative régionale dans ce sens, il paraît préférable d'attendre un ou deux ans avant de lancer une campagne pilote dans la Maggia.

Nous en concluons provisoirement que l'effort de la première année peut porter sur quelques coopératives des Départements de Zinder (Dan Barto, Koya, et Saouni du côté de Zinder et Gèbi du côté de Maradi semblent les plus indiqués de l'avis des agents régionaux) plus une ou plusieurs coopératives du Département de Niamey, moyennant les engagements et assurances mentionnées ci-dessus. Les différents aspects de l'opération qu'il faudra mener de pair (enseignement, sensibilisation des cadres, recherche et composition des textes) ont déjà été évoqués.

La décision finale à cet égard appartient uniquement à l'équipe nationale chargée de la conception et de l'administration du projet. Mais dans la mesure où l'on voudrait démarrer l'action cette année, - et la conjoncture semble très favorable, - il y a des dates limites à observer.

La traite commence début novembre. Les stages de formation des salariés de la coopérative devrait avoir lieu au mois d'octobre et les stages de formation des instructeurs encore plus tôt. Autrement dit, toutes les dispositions matérielles et pédagogiques nécessaires à la campagne pilote et au travail d'étude et de sensibilisation qui sera mené parallèlement devraient être déjà prises au début du mois de septembre.

Il serait donc très souhaitable de tenir quelques réunions des responsables du projet, dont une, si possible, sous l'égide de l'organisme coordinateur, à bref délai pour ratifier les principes de l'opération, s'informer mutuellement et plus à fond sur les données de base, répartir les premières tâches et s'assigner des échéances pour leur accomplissement. Ainsi, par exemple, les participants s'engageraient-ils pour que, d'ici le 1er septembre :

1/ Le Service de l'Alphabétisation

- compose la pédagogie appropriée à la première phase du projet;
- développe des prototypes du matériel dont on aura besoin;
- précise le coût de l'opération et le genre de formation et de contrôle pédagogique nécessaire aux instructeurs; et
- définit en gros la forme que pourra prendre un effort de sensibilisation et d'"alphabétisation" des cadres et les différents études et travaux nécessaires pour préparer la rédaction d'un manuel de lecture et d'écriture adapté aux besoins des coopératives.

2/ L'U.N.C.C.

- prévoit le financement de l'opération;
- précise le nombre de coopérateurs devant participer à la première et à la deuxième tranche de l'action et le personnel local disponible; et
- commence la traduction de ses fiches et documents de travail en langue nationale pour les soumettre à l'appréciation du Service de l'Alphabétisation .

3/ L'Animation (et les agents de la Division Animation
Coopérative de l'UNCC)

- précise un plan de recueil et rédaction de textes en langue nationale concernant la coopération et la vulgarisation agricole ; et
- présente, après étude, son propre point de vue sur le choix, la formation et la rémunération des instructeurs et les meilleurs moyens d'assurer le passage à un encadrement paysan.

Dans le but d'avoir des renseignements plus précis sur la situation locale dans les régions à toucher et d'explorer d'ores et déjà les contours de la campagne pilote, les trois services pourraient saisir leurs agents de Département, d'Arrondissement, des nouvelles perspectives et leur demander de se réunir au niveau régional au cours du mois prochain pour examiner plus en détail les problèmes particuliers à l'action dans chaque secteur et même établir le brouillon d'un calendrier d'opérations pour la première campagne ou d'un manuel de calcul adapté aux besoins des coopérateurs de la région. Les résultats de ces premières délibérations seraient alors rapportés à Niamey par les agents d'Alphabétisation lors de leur séminaire annuel en fin juillet.

V. CONCLUSION

Telles nous semblent être, à première vue, les possibilités d'une opération intégrée d'alphabétisation dans le cadre des coopératives. Toutes les dispositions proposées sont contestables. En fait, elles devront être reprises, discutées et remaniées intégralement.

S'il reste quelque chose d'incontestable, c'est alors l'enjeu important de l'opération et l'occasion de donner un nouvel élan au mouvement coopératif et d'incorporer l'alphabétisation encore plus solidement dans une méthodologie de développement intégrée.

Ce rapport représente les synthèses des activités du Service de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes pendant l'année 1967/68, les grandes lignes de sa politique future. >

Il est basé sur les rapports présentés par les responsables départementaux et régionaux et sur les discussions qui ont suivi, lors du Séminaire national qui a réuni à Niamey du 22 au 28 juillet 1968 tout le personnel permanent du Service de l'Alphabétisation.

Il est divisé en trois parties:

Dans la première partie sont exposés:

- 1) les données statistiques concernant:
 - a) le nombre des centres et la fréquentation des cours;
 - b) les résultats des tests passés aux adultes pour déterminer leur niveau d'alphabétisation,
- 2) Un commentaire sur les résultats obtenus et quelques comparaisons avec les mêmes données relevées au cours de la campagne 1966/67.

Dans la deuxième partie sont traitées les différents aspects de la campagne d'alphabétisation qui ont été abordés pendant le Séminaire et qui viennent expliquer les résultats. A savoir:

- a) Programme des centres - matériel pédagogique - Journaux locaux et Journal national.
- b) Centres autogérés - Centres urbains
- c) Matériel d'équipement et répartition - transports
- d) Instructeurs - stages de formation - Personnel permanent
- e) Relation et collaboration avec les différents Services de développement et avec les autorités politiques et administratives - Comités régionaux et locaux - Relations avec le Service central.

Dans la troisième partie sont exposées les grandes lignes de la politique du Service et les projets envisagés.

PREMIERE PARTIE

DONNEES STATISTIQUES SUR LE NOMBRE DES CENTRES ET LEUR FREQUENTATION
NIVEAU ACQUIS PAR LES ADULTES - COMMENTAIRE SUR LES RESULTATS OBTENUS

Le nombre de centres d'alphabétisation et la participation des adultes pour la campagne 1967-1968 sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	Nombre de centres	Adultes inscrits au début de la campagne	Moyenne par centre	Adultes à la fin de la campagne	Moyenne par centre	Taux d'abandon
1er degré	54	1 816	34	853	16	53 %
2e degré	128	3 590	28	1 515	12	57,15%
Centres autogérés	82	1 647	20	1 107	14	30%
Centres urbains	72	2 545	35	1 545	21	40 %
TOTAL:	336	9 598	29	5 020	15	48,28 %

Pour pouvoir déterminer les différents degrés d'acquisition atteints par les adultes à la fin de la campagne d'alphabétisation, des tests avaient été envoyés aux responsables départementaux pour qu'ils puissent être passés aux adultes au cours des dernières semaines de classe. Sur 254 centres, 123 ont été testés dont 24 centres du premier degré, 70 du deuxième degré et 29 urbains.

Les programmes et les activités des centres autogérés orientés vers des réalisations pratiques dans les villages et dans la région et sur la collaboration et l'utilisation, de la part des paysans, des programmes réalisés par les autres services (Agriculture - Elevage - Santé - UNCC etc.) ne permettaient pas d'appliquer à ces centres des tests qui avaient été conçus pour évaluer uniquement le degré d'alphabétisation atteint par les adultes.

Le nombre des centres testés correspond donc à 48 % des centres de premier et deuxième degré, et des centres urbains.

Pour permettre cette évaluation, six différents niveaux ont été fixés. Ces niveaux ne correspondent pas, évidemment, aux degrés des cours mais ils marquent seulement des étapes dans l'apprentissage des différentes disciplines.

Lecture - écriture

- Niveau 1 : Savoir lire et écrire son nom, les noms de son village et de son pays.
- Niveau 2 : Aux connaissances de niveau I doit s'ajouter l'acquisition des 14 syllabes indiquées dans le test.
- Niveau 3 : Niveau très élémentaire d'alphabétisation. Le sujet doit lire et écrire toutes les syllabes de sa langue. Il doit être aussi en mesure de lire et écrire des mots simples se rapportant à la vie des paysans.
- Niveau 4 : (Quasi-alphabétisé): le sujet doit connaître toutes les syllabes, lire couramment un texte simple et le comprendre, s'exprimer simplement par écrit.
- Niveau 5 : (alphabétisé): L'adulte doit pouvoir lire couramment et avec expression sa langue d'alphabétisation, comprendre ce qu'il lit, l'expliquer en usant de termes plus simples.
- Niveau 6 : (alphabétisé): L'adulte est capable de lire et de comprendre n'importe quel texte se rattachant à son expérience et à sa vie quotidienne.
- Il doit pouvoir écrire des lettres, rédiger une information, transcrire un conte etc...

Calcul

- Niveau 1 : Connaître et savoir écrire les chiffres de 1 à 9
- Niveau 2 : Aux connaissances du niveau I doit s'ajouter l'acquisition des additions et des soustractions avec des nombres à un chiffre.
- Niveau 3 : Savoir lire et écrire les nombres de 1 à 19 - savoir faire les quatre opérations avec les chiffres jusqu'à 19.
- Niveau 4 : (Quasi-alphabétisé): connaître les nombres jusqu'à 99 et les quatre opérations avec ces nombres.
- Niveau 5 : (alphabétisé): connaître les nombres jusqu'à 1.000 et les quatre opérations (division et multiplication à un chiffre).
- Niveau 6 : (alphabétisé): les 4 opérations avec tous les chiffres.

Français parlé

- Niveau 1 : L'adulte doit connaître quelques expressions de la vie commune et posséder un vocabulaire de 20 mots.
- Niveau 2 : D'autres structures de la langue française s'ajoutent à celles déjà apprises, le vocabulaire comprend 50 mots au minimum.
- Niveau 3 : L'adulte comprend et peut répondre à des questions simples pour des choses concernant sa vie quotidienne; son vocabulaire atteint au moins 1.000 mots.
- Niveau 4 : (Quasi-alphabétisé): d'autres structures s'ajoutent à sa connaissance de base, son vocabulaire est de 200 mots, il peut répondre aux questions au temps présent.
- Niveau 5 : (alphabétisé): l'adulte possède un vocabulaire de 500 mots et il peut comprendre et formuler des phrases au passé et au futur.
- Niveau 6 : (alphabétisé): l'adulte peut soutenir une conversation simple en français sur un sujet lié à ses activités.

R E S U L T A T S D E S T E S T S

Catégorie de	Matière d'en- seignement	Nombre de Centres testés	Nombre d' adultes testés	Nombre d' adultes testés par centre	Auditeurs quasi-alphabé- tisé (niveau 4) Nombre total: %		Auditeurs alphabétisés niveau 5 & 6 Nombre total: %		Total des auditeurs quasi-alpha- bétisés & alphabétisés Nomb. Total: %	
<u>1er degré</u> Total des Centres: 54	Lecture	24	469	19	57	12,15	31	6,60	88	18,75
	Ecriture	24	481	20	39	8,10	35	7,27	74	15,37
	Calcul	24	442	18	9	2,03	20	4,52	29	6,55
<u>2e degré</u> Total des Centres: 128	Lecture	70	975	14	175	17,74	114	11,69	288	29,43
	Ecriture	70	975	14	145	14,94	260	26,80	405	41,74
	Calcul	68	922	13	70	7,59	35	3,79	105	11,38
	Français P.	70	694	10	3	0,43	25	3,60	28	4,03
<u>Centres urbains</u>	Lecture	32	614	19	156	25,40	49	7,98	205	33,38
Total des Centres: 72	Ecriture	32	614	19	153	24,91	46	7,49	199	32,40
	Calcul	29	416	14	54	12,91	79	18,99	133	31,97
	Français P.	22	357	16	44	12,32	49	13,72	93	26,04

Ces statistiques donnent une idée de la situation dans les centres d'alphabétisation à la fin de la campagne 1968. Echappent à cette évaluation: les adultes qui ont fini les cours dans les années précédentes et les adultes qui, au moment des tests, avaient déjà quitté le village pour se rendre dans leurs champs, la saison des pluies ayant été précoce cette année.

Un premier examen des tableaux ci-dessus donne lieu à quelques observations:

a) Le taux d'abandon en cours d'année est toujours très élevé: 48,28%, il s'explique en partie par l'exode rural, caractéristique de certaines régions, par l'immaturité de certains animateurs et par le contrôle peu fréquent de la part de l'Agent Départemental qui n'a pu disposer de la quantité d'essence suffisante pour effectuer toutes les tournées nécessaires. Néanmoins par rapport aux abandons relevés en 1966/67 (51 %), il y a une légère diminution.

b) Le pourcentage d'adultes alphabétisés est faible pour l'ensemble des centres et cela pourrait être imputé essentiellement à la fréquentation irrégulière des auditeurs.

Cette irrégularité est due à différentes raisons qui varient selon les centres; jours des marchés - fêtes dans le village (mariages, baptêmes etc.) exode pour une période donnée (les villageois s'absentent souvent pour un mois afin de gagner ailleurs l'argent pour payer les impôts, et ensuite ils reviennent à leur village et au centre); immaturité de l'instructeur, etc..

Par contre, on constate qu'un certain nombre d'adultes à atteint le niveau "alphabétisé" au bout d'une seule campagne, ce qui prouve que le programme est bien adapté au niveau des paysans et qu'il est susceptible d'obtenir des meilleurs résultats.

c) Dans les centres ruraux, les auditeurs rencontrent les plus grandes difficultés dans l'apprentissage du français parlé. Comme l'année passée les résultats sont ici les plus faibles, malgré le grand intérêt verbal toujours manifesté par les adultes à l'apprentissage de cette langue.

Par contre, dans les centres urbains les résultats sont satisfaisants. Ce qui confirme l'importance d'une motivation précise de la part des adultes pour que l'apprentissage puisse avoir lieu.

DEUXIEME PARTIE

a) Programme des centres - Matériel pédagogique - Journaux locaux -

Journal national - diffusion des langues

Le programme des centres a été jugé satisfaisant et bien adapté à la mentalité et aux besoins des paysans dans les centres ruraux, et des citadins (pour la plupart des nouveaux immigrants) dans les centres urbains. Toutefois le matériel imprimé adéquat (monographies) n'a pas été suffisant; le caractère fonctionnel de l'alphabétisation, dans des centres ruraux, étant fonction de la bonne exploitation de ces brochures et des thèmes éducatifs, la distribution de ces brochures en nombre suffisant et en temps opportun s'impose.

Cette année, seuls les centres hawsa ont reçu deux monographies: la culture de l'arachide et la santé au village (1). On envisage la distribution des mêmes brochures en région Zarma et Kanuri et l'impression dans les langues nationales des autres brochures déjà préparées par le Service telle que l'Elevage, le Mil et le Sorgho, Contes et Histoires (2).

Le Service envisage également la préparation de deux brochures supplémentaires: la culture du riz et les cultures maraichères.

Les difficultés rencontrées par le Service à l'impression de ce matériel sont dues à l'insuffisance de l'imprimerie du Ministère de l'Education nationale qui est déjà surchargée de travail par le Bureau pédagogique et qui, de plus, n'est pas équipée de machines complémentaires à l'offset, telles que: assembleuse, plieuse - agrafeuse électrique et massicot.

-
- (1) Nota: Pendant la période d'activités (5 mois), les centres ont reçu:
- 1er degré: Numéros 1, 2, 3, et 4 de la brochure "Savoir pour mieux vivre. 1 brochure de calcul.
 - 2e degré: 1 brochure "lecture-écriture".
 - 1 " de calcul
 - 6 numéros journal local (dans 6 sur 9 inspections)
 - 2 monographies; la culture des arachides, la santé au village (distribué seulement dans les centres hawsa qui représentent 61 % de tous les centres ruraux)
 - Centres urbains: Le cours de français parlé et écrit édité par le CREDI;
 - Centres autogérés: 6 numéros du journal local - 2 monographies - plus le matériel de 1er degré dans les centres qui tenaient un tel cours.
- (2) Nota: Les brochures: "Contes et histoires" et l'Elevage ont été imprimés par le Service en cours d'année et seront distribués de la prochaine campagne.

Pour résoudre ce problème qui avait déjà été évoqué en 1967, le Service de l'Alphabétisation a fait appel à l'Ambassade des Etats-Unis pour la fourniture d'une assembleuse automatique, d'une table lumineuse, d'une plieuse, d'une agrafeuse électrique et d'une deuxième machine varityper. Ce matériel est arrivé au Niger dans le mois de juillet 1968 et sera installé bientôt.

La construction déjà en cours d'un nouveau bâtiment spécialement conçu pour le Bureau pédagogique, le Service de l'Alphabétisation et l'Imprimerie du Ministère de l'Education nationale facilitera le travail de coordination entre ces Services et l'utilisation rationnelle de ladite imprimerie.

Journaux locaux: l'édition, parfois mensuelle, parfois bimensuelle de six journaux départementaux a beaucoup aidé au bon fonctionnement des centres avancés en suppléant au manque de publications cité ci-avant et en démontrant aux auditeurs l'utilité pratique de leurs nouvelles connaissances.

Ces journaux (de 4-6 pages stencillées) ont joué le rôle d'un bon instrument d'information et de vulgarisation des conseils et des techniques et ils ont eu le mérite d'introduire la transcription des langues nationales auprès des cadres Nigériens.

Il faudrait arriver à ce que ces journaux soient autonomes du point de vue économique. La vente de ces journaux au prix de 5 francs pièce n'a pas donné partout de bons résultats, les adultes n'ayant pas toujours cinq francs sur eux pour payer le journal. Il a été décidé, au cours du Séminaire de développer le système d'abonnement. Au moment de la récolte, le paysan pourrait facilement payer 40 ou 50 francs pour les 10 numéros annuels du journal. Les trois départements qui n'ont pas édité de journaux cette année doivent prévoir sa publication à partir de la campagne prochaine.

L'édition régulière, d'un journal implique la présence permanente à l'inspection départementale d'une personne, qualifiée en plus de l'Agent départemental. En effet l'Agent seul ne peut à lui seul contrôler les centres, distribuer le matériel, rédiger les rapports mensuels, prendre les contacts avec les autorités administratives et politiques et avec les différents services de développement, organiser et diriger les stages de formation pour les animateurs, recueillir les nouvelles et les articles pour le journal, les corriger, les traduire et les taper, faire faire les dessins, imprimer, agraffer et expédier les journaux.

A l'inspection de Zinder le problème a été résolu par l'engagement à temps plein d'un nigérien qui a été formé à cet effet. (A Zinder le journal est imprimé à 1.000 exemplaires). Dans les autres Inspections départementales la présence d'un volontaire du corps de la paix bien qu'il ne parle pas toujours correctement la langue a pu, jusqu'à présent, résoudre le problème. On souhaiterait, dans la mesure du possible, l'engagement dans chaque inspection d'un nigérien susceptible d'être formé à ce travail.

De plus en plus le journal local de l'Alphabétisation, imprimé en langue nationale devient le porte-parole de tous les Services et aussi de l'Administration publique, et le moyen le plus efficace de vulgarisation des techniques propres à améliorer la production des paysans. Ce journal ne

pourra pas toujours être soutenu financièrement par le Service central de l'Alphabétisation - il est nécessaire qu'il devienne, si possible autonome du point de vue économique, en développant les abonnements et en particulier les abonnements de soutien parmi les fonctionnaires. Entre temps il devrait être subventionné par le budget d'arrondissement ou par les Services qui sont présents dans le département et se servent de ce moyen pour diffuser des nouvelles et des connaissances les concernant.

Le journal national "Sahel" qui avait été édité l'an passé par le Service central en trois langues (Hawsa - Zarma - Tamasheq) à 6.000 exemplaires et qui avait été très apprécié par les adultes, n'a pas été publié, cette année, à cause des difficultés rencontrées pour son impression régulière auprès de l'imprimerie du Ministère de l'Education nationale. Le Budget du Service de l'Alphabétisation d'autre part, n'a pas été en mesure de prévoir la publication du journal auprès de l'Imprimerie général du Niger. Tous les Agents départementaux ont souligné l'importance de ce journal, seule publication au Niger conçue, rédigée et publiée pour les paysans. Le Service central étudiera d'autres solutions pour que la publication régulière du journal soit de nouveau possible à partir de la campagne prochaine.

Calcul: Les Agents départementaux soulignent, comme ils l'avaient déjà fait l'an passé, la nécessité de traduire dans les langues nationales la brochure sur le calcul, éditée en français par le Service.

Emission-Radio: Les émissions des radio-clubs, concernant les mêmes thèmes traités dans les brochures du Service ne sont pas écoutées régulièrement dans tous les centres d'alphabétisation à cause des pannes des postes radio.

En outre les instructeurs ne sont pas toujours en mesure de développer avec les adultes, après l'émission, les thèmes traités. La participation d'animateurs des Radios-clubs au stage de formation des Instructeurs des Centres d'Alphabétisation est à envisager afin que cette technique de discussion soit développée. Les Agents préconisent aussi, à l'intention des Instructeurs, la préparation d'une brochure d'indications techniques qui les guiderait dans l'exploitation des thèmes éducatifs et leur fournirait les informations nécessaires pour bien mener les discussions.

L'importance de la collaboration et de la participation des techniciens des différents services présents dans le Département à la vie des centres a été encore une fois soulignée.

Centres urbains: La méthode CREDIF expérimentée depuis deux ans, dans plusieurs centres a donné entière satisfaction. L'année prochaine elle sera étendue à tous les centres urbains du Niger tout en la rendant encore plus fonctionnelle aux types de centres. (Centres pour mécaniciens, pour électriciens, pour maçons etc.)

b) Centres autogérés - Centres urbains

Les activités menées dans les 82 centres autogérés ont été très diverses dans les différentes régions. La structure de ces centres, qui sont seulement à leur deuxième année d'expérimentation, prend corps lentement. Dans la région de Tillabéry de Magaria et de Maradi des "pharmacies de village" ont été constituées par les paysans du centre. Dans le département de Maradi les adultes du centre tiennent un cahier d'état civil, à Zinder une "caisse de solidarité" a été constituée volontairement par les adultes pour aider les familles qui se trouvent dans l'obligation de supporter des dépenses supplémentaires, et qui n'ont pas les moyens. Dans presque tous les centres autogérés des centres d'alphabétisation de premier degré ont été tenus par des paysans lettrés à l'intention de leurs frères analphabètes.

Cette année certains animateurs de ces centres ont été payés sur les budgets d'arrondissement sauf dans le département de Maradi.

Il a été décidé au cours du Séminaire de ne plus rémunérer ces animateurs la caractéristique même des centres autogérés résidant sur une maturité acquise par les adultes, maturité qui exclut la nécessité de recourir aux indemnités pour promouvoir des activités et pour transmettre aux autres ce qu'on a appris, gratuitement. La constitution d'un centre autogéré doit être préparée dès le début de la deuxième année de fonctionnement du centre d'alphabétisation. Cette préparation, qui doit être faite par l'instructeur du centre avec l'aide de l'Agent départemental consiste essentiellement en deux aspects.

- 1) Repérer parmi les adultes le leader naturel, ou celui qui a le plus profité des cours, qui est le plus actif et qui a la confiance des autres et l'associer étroitement aux activités du centre.
- 2) Intéresser de plus en plus les Services qui sont représentés dans la région à la vie et aux activités du centre, qui demeure à la disposition de tous, comme un moyen d'animation des paysans, de vulgarisation de techniques nouvelles, de réalisation de projets de développement.

L'instructeur doit être prévenu à temps que dès l'année suivante il ne sera plus rémunéré, bien qu'on souhaite toujours sa collaboration et sa participation à la vie du centre.

Le centre autogéré continuera à recevoir les journaux locaux et le journal national au cas de sa réédition, et les monographies.

Une étude d'évaluation sur les modifications déterminées par l'Alphabétisation sur la vie et l'économie de la région sera menée dans un certain nombre de centres autogérés. (voir troisième partie).

Centres urbains: Ces centres ont généralement bien fonctionné. Ils répondent à une exigence effective de la population: tout un public de boys, de plantons de magasiniers, de gens nouvellement arrivés à la ville pour chercher du travail, ressentent le besoin de savoir parler, lire et écrire le français pour s'insérer dans la nouvelle communauté. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les centres "spécialisés", ouverts à la demande d'entrepreneurs, à l'intention des ouvriers de l'usine même, pour la formation du personnel.

Les 20 centres de Niamey fonctionnent dix mois par an. Les instructeurs des centres spécialisés: Air-Afrique, S.A.F.E.L.E.C., Travaux Publics, etc... sont payés directement par ces organismes (Indemnité variant de 8.000 à 10.000 F. par mois). La Mairie prend en charge le paiement des instructeurs de 10 centres (au choix du Service Central) et ceci pendant 5 mois (Janvier-Mai) à raison de 5.000 F. par mois.

En dehors de cette période, le paiement de l'instructeur est pris en charge par les adultes eux-mêmes, par le truchement d'un responsable qui collecte une cotisation volontaire répartie entre les adultes "solvables".

Toujours dans les 20 centres de Niamey, sur 705 adultes, nous avons 117 sans profession (dont 30 femmes) et 588 avec des professions fixes ou saisonnières, soit:

Manoeuvres	170	Entraîneur sportif.....	1
Plantons	7	Marabouts.....	2
Chauffeurs	51	Surveillants.....	3
Gardiens entreprise.....	3	Employés des services public ou privé.....	25
Plombiers.....	3	Soudeurs.....	12
Menuisiers.....	20	Cordonniers.....	8
Mécaniciens.....	54	Jardiniers.....	17
Dessinateurs.....	1	Militaires.....	3
Apprenti briquetier.....	1	Coiffeur.....	1
Carreleurs.....	2	Vitrier	1
Pompiste.....	1	Jockey.....	1
Bijoutier.....	1	Chefs d'Equipe.....	3
Policiers.....	4	Maçons.....	19
Peintres.....	3	Vendeurs, commerçants.....	37
Téléphoniste.....	1	Barman.....	1
Douanier.....	1	Horlogers.....	2
Facteur.....	1	Cultivateurs.....	45
Magasinier entreprise.....	3	Gens de maison	29
Electriciens.....	11	Tailleurs, tisserands.....	17
Boulangers.....	2	Blanchisseurs	1

Les problèmes qui se posent sont surtout de deux genres:

1) l'auditoire n'est pas homogène: différents niveaux et différentes connaissances (du néo-alphabète au C.M.) se retrouvent souvent dans le même centre.

Il faudrait regrouper, dans la mesure du possible les adultes du même niveau dans le même centre, mais la difficulté réside dans le fait qu'après une journée de travail les adultes sont peu enclins à se déplacer pour suivre des cours dans un centre éloigné de leur lieu de résidence. Il faudra donc prévoir tout simplement le doublement de certains centres où le problème est ressenti.

2) Les motivations sont extrêmement différentes suivant les adultes. Là aussi un regroupement des adultes selon leurs motivations aideraient mieux garder leur attention et leur intérêt constants.

c) Matériel d'équipement et ravitaillement - transport

En général, il y a eu une nette amélioration par rapport à l'an passé. La suggestion faite par les Agents départementaux au cours du Séminaire 1967 de remplacer les projecteurs et les films fixes, matériel de maniement délicat et qui tombait souvent en panne, par des fiches et des gravures, avait été acceptée et cette année il n'y a pas eu de problèmes, sauf pour les postes radio qui sont souvent en panne. Il devient de plus en plus difficile pour le Service de doter tous les centres d'alphabétisation de postes radio et d'assurer leur entretien; il faudra arriver à ce que les adultes utilisent le poste d'un habitant du village, quand il y en a un, ou bien qu'ils se cõtisent, au moment de la récolte, pour en acheter un. La radio reste un des moyens les plus efficaces pour contacter la masse, il faut donc prévoir que chaque village soit équipé au moins d'un poste. La fourniture de ce matériel d'équipement (le problème concerne aussi les lampes d'éclairage) par les Ambassades étrangères devient de plus en plus difficile. L'aide que nous avons reçue régulièrement dès le début des activités était donnée pour faciliter le démarrage de l'action d'alphabétisation au Niger et pour soutenir le Service dans ces premières années d'action, mais après six ans de fonctionnement, il est inévitable que le budget nigérien prenne à sa charge ces dépenses d'équipement. Il revient au budget d'arrondissement de commencer à prévoir ces dépenses pour les centres qui le concernent.

Le Service de l'Alphabétisation doit continuer à assurer l'entretien de ce matériel et dans ce but les Agents souhaitent qu'un technicien puisse passer dans toutes les régions pour former le personnel des Inspections départementales et régionales à réparer une lampe, éventuellement un poste radio ou la machine à polycopier, ou, au moins, à savoir bien entretenir cet équipement.

Transport: Sauf pour le département d'Agadès, cette année il n'y a pas eu des pannes graves des véhicules du Service; mais comme ces véhicules montrent des signes de fatigue, il est nécessaire de prévoir leur remplacement ou leur révision générale.

Le véhicule d'Agadès, une ville jeep, a été souvent en panne, étant donné le nombre réduit de centres existant dans la région l'Agent départemental a pu effectuer les visites de contrôle en profitant des occasions d'autres services.

Le contingent d'essence et d'huile par département est tout à fait insuffisant et compromet sérieusement le bon déroulement des activités. Il est indispensable qu'une augmentation de la dotation d'essence et des frais de réparation soit prévue à partir de la nouvelle campagne si on veut que les activités des Centres suivent un cours régulier.

d) Instructeurs - Stages de Formation - Personnel permanent

Instructeurs:

Les Agents soulignent unanimement l'importance du rôle de l'instructeur dans le fonctionnement des centres et l'influence de ses qualités humaines et professionnelles sur l'intérêt que les adultes manifestent pour les cours.

Les Instructeurs sont volontaires et ils sont choisis par la population elle-même, quoique le manque de cadres dans beaucoup de villages restreigne ce choix et rende la tâche quasi-obligatoire pour le seul lettré du village. Les Instructeurs sont, en grande majorité, des enseignants. On a constaté que la désignation d'un enseignant ayant trop d'occupations, un directeur d'école par exemple, chargé de préparer des candidats aux examens - peut compromettre la bonne marche des cours, car il ne se consacre pas suffisamment aux adultes du centre d'alphabétisation.

Le choix des instructeurs en dehors de l'enseignement est préférable partout où cela est possible. L'essentiel est évidemment que chaque communauté désigne son animateur, de préférence en son sein. Un auditeur nouvellement alphabétisé peut prendre la relève et continuer les cours à l'intention de ses concitoyens analphabètes.

Il semble que l'âge de l'instructeur ne joue pas un rôle déterminant pour la bonne réussite du centre. En effet des éléments très valables ont été retenus aussi bien parmi les plus vieux que parmi les jeunes et vice-versa des mauvais éléments ont été remarqués dans les deux catégories d'animateurs. Il demeure nécessaire de contrôler constamment les instructeurs afin d'obtenir un meilleur rendement dans les centres d'alphabétisation. Le comité villageois peut jouer dans ce sens un rôle capital ayant la responsabilité de contrôler le travail effectif de l'instructeur et pouvant fixer en conséquence le taux de ses indemnités.

Comme pour l'année passée, il est retenu que ce paiement ne sera autorisé par les Sous-préfets que sur présentation d'un état nominatif signé par l'Agent départemental qui se sera basé sur les informations et propositions du comité villageois.

Désormais, les indemnités seront proportionnelles au travail accompli.

Si un instructeur ne travaille que 15 jours par mois, il ne touchera que la moitié de ses indemnités; également s'il travaille 3 mois au lieu de 5, il touchera trois mois d'indemnités. Un paiement global en fin de campagne est préférable pour pouvoir porter un jugement sur le travail de l'instructeur.

Tous les Agents témoignent que l'attention soutenue des autorités administratives et politiques au fonctionnement des centres à un effet salulaire sur le travail des instructeurs et sur le moral des adultes.

Stages de formation:

La formation des instructeurs, comme d'habitude a eu lieu pendant les vacances de Noël, période pendant laquelle les instituteurs sont libérés de leurs obligations scolaires.

Au cours de cette formation, les Agents doivent éviter les longs discours et insister sur les leçons modèles qui pourront être faites par des anciens instructeurs et commentées après, par l'Agent départemental et l'assistance. Les autorités administratives et politiques doivent apporter leur aide pour que tous les instructeurs puissent participer pleinement jusqu'à la fin du stage. La transcription doit être expliquée d'une manière claire et concise. Il importe de faire comprendre aux instructeurs que l'enseignement dans une classe d'adultes est différent de celui d'une classe d'enfants, et que les paysans doivent voir le rendement de l'effort qu'ils font pour suivre les cours.

Certains agents ont trouvé bon et utile de compléter la formation des instructeurs de leur secteur au cours d'une série de tournées effectuées avant l'ouverture de la campagne et pendant les premières semaines d'activité. Cette technique revient à considérer la formation des instructeurs comme un processus gradué dont le stage ne représente que le début et auquel chaque contact entre Agents et Instructeurs doit apporter un supplément.

La tenue d'un centre dépend en grande partie de ce stage - la participation de tous les animateurs et leur régularité doivent être strictement exigées.

Les Agents départementaux sont appelés à saisir le Préfet en temps utile afin que ce dernier puisse convoquer les instructeurs et leur procurer le moyen de transport nécessaire pour se rendre au lieu du stage.

Cette année, il y a eu des problèmes dans certains départements où les instructeurs n'ont pas eu la possibilité de rejoindre le chef lieu d'arrondissement. L'Agent a dû, par conséquent, passer dans ces villages pour assurer individuellement la formation des instructeurs qui étaient absents au stage.

Le personnel permanent détaché au Service de l'Alphabétisation (Bureau central et Agents départementaux) dénonce encore une fois sa situation:

Ce personnel est en effet, soumis, pour tout avancement, aux mêmes examens que leurs camarades qui sont en activité dans les classes primaires; ce qui rend pratiquement impossible toute promotion étant donné qu'ils ne sont pas en mesure de se présenter à ces examens, n'ayant pas une classe et étant en dehors du problème de l'enseignement primaire.

Ce personnel dénonce aussi la perte de certains bénéfices depuis leur affectation au Service de l'Alphabétisation (vacances annuelles, indemnité de fonction, de direction, ameublement etc.) et certains d'entre eux qui ont suivi des stages de spécialisation à l'étranger, n'ont tiré aucun avantage du point de vue promotion, reclassement ou autre.

Pour ces raisons, et compte tenu des résolutions du XIIIe congrès du Syndicat national des Enseignants du Niger, les participants du Séminaire demandent la création d'un statut particulier pour le personnel permanent du Service de l'Alphabétisation.

e) Relation et collaboration avec les différents Services de développement et avec les autorités politiques et administratives - Comités régionaux et locaux. Relations avec le Service central.

La collaboration entre le Service de l'Alphabétisation et les autres Services de développement (Animation-UNCC - Agriculture - Santé - Elevage etc.), a été, au niveau départemental, comme les Agents même l'ont défini: "cordiale". En effet, cette collaboration ne s'est concrétisée que dans le prêt des véhicules, l'acheminement de matériel l'envoi de la part des différents Services techniques des articles pour le journal local de l'Alphabétisation.

Au niveau national, à la suite des recommandations et des plans faits au cours du Séminaire 1967 qui prévoyaient une action d'alphabétisation au sein des différents services de développement, un projet d'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre des coopératives a été élaboré par l'UNCC et soumis à l'approbation du Séminaire.

Le projet est du plus grand intérêt; ils se base, comme le projet même le définit, sur le principe que "l'un des principaux obstacles à la prise en charge de la gestion des coopératives de développement par les paysans eux-mêmes réside dans l'analphabétisme des coopérateurs."

"A l'heure actuelle, toutes les opérations d'enregistrement et de comptabilité sont assurées soit par des moyens de fortune (dessins et bâtons) soit par des fonctionnaires. Toutes les transmissions d'information concernant la commercialisation et la campagne agricole, qu'elles viennent des cadres ou des paysans, sont orales et ne peuvent faire l'objet d'une transcription écrite.

Grâce à des systèmes de comptabilité simplifiés et visualisés, un début d'auto-gestion a néanmoins été amorcé au cours des trois dernières années dans six coopératives du département de Zinder, une coopérative du département de Maradi, dix coopératives du département de Tahoua et 18 coopératives du département de Niamey. Des responsables élus par les paysans du sein de leurs communautés pèsent et enregistrent les apports des coopérateurs et surveillent les marchés. En même temps, l'UNCC et l'Animation ont commencé à mettre en place une infrastructure de mutuelles villageoises, encadrées par les paysans, qui sont appelés à contrôler l'octroi et le remboursement des prêts, et l'emploi du matériel agricole.

Mais tant que les responsables et membres de ces organismes n'auront pas maîtrisé les mécanismes comptables du marché, il leur sera difficile de contrôler véritablement la commercialisation de leur produit. Tant qu'ils n'auront pas un moyen de communication écrit, ils éprouveront toujours beaucoup de difficultés à administrer de façon autonome les opérations de la coopérative; distribuer le matériel agricole; expliquer son emploi; faire respecter les échéances, et monter des entreprises annexes: (boutiques) etc.. Bref, pour que les paysans puissent participer pleinement au développement économique de leur milieu et, de ce fait, s'intéresser davantage à l'amélioration de leurs méthodes de culture, il leur faut une formation pratique adaptée aux fonctions qu'ils doivent progressivement assumer".

Le projet concerne environ 2.300 personnes par coopérative, réparties comme suit:

- Salariés des coopératives: 35 personnes
- Responsable des Groupements mutualistes villageois: 150 à 300 personnes
- Coopérateurs appartenant au GM : 2.000 personnes

Il y a actuellement 35 coopératives et 15 autres sont en voie de création; le projet donc concerne de 80.000 à 110.000 personnes. Il s'étend sur 5 ans avec la programmation suivante:

	<u>Salariés</u> <u>coopérateurs</u>	<u>Responsables</u> <u>Mutualistes</u>	<u>Coopérateurs</u>
Première année	Calcul	-----	-----
Deuxième "	Lecture/Ecriture	Calcul	-----
Troisième "	Education Coop.	Lecture/Ecriture	Calcul
Quatrième "	" "	Education Coop.	Lecture/Ecriture
Cinquième "	" "	" "	Education Coop.

Les responsabilités du Projet seront réparties comme suit:

- Direction technique: Alphabétisation
- { Secrétariat à l'organisation: UNCC (Division Animation Coopérative)
- Conseil culturel et publicitaire: Animation
- Personnel associé: Service de l'Economie rurale

Le calendrier des opérations est conditionné à la traite des arachides qui a lieu au mois de novembre. Les stages de formations des salariés de la coopérative devraient donc avoir lieu au plus tard au mois d'octobre et les stages de formations des instructeurs encore plus tôt. Autrement dit, toutes les dispositions matérielles et pédagogiques nécessaires à la campagne pilote et au travail d'étude et de sensibilisation qui seront menées parallèlement devraient être déjà prises au début du mois de septembre.

Des réunions auront lieu entre les organismes concernés (Alphabétisation UNCC - Animation) pour qu'avant le 1er septembre 1968:

Le Service de l'Alphabétisation

- compose la pédagogie appropriée à la première phase du projet;
- développe des prototypes du matériel dont on aura besoin;
- précise le coût de l'opération et le genre de formation et de contrôle pédagogique nécessaire aux instructeurs; et

définisse, en gros la forme que pourra prendre un effort de sensibilisation et "d'alphabétisation" des cadres et les différentes études et travaux nécessaires pour préparer la rédaction d'un manuel de lecture et d'écriture adapté aux besoins des coopératives.

L'UNCC :

- prévoit le financement de l'opération;
- précise le nombre de coopérateurs devant participer à la première et à la deuxième tranche de l'action et le personnel local disponible; et
- commence la traduction de ses fiches et documents de travail en langue vernaculaire pour les soumettre à l'appréciation de l'alphabétisation.

L'ANIMATION: (et les Agents de la Division Animation Coopérative de l'UNCC)

- précise, après étude, son propre point de vue sur le choix, la formation et la rémunération des instructeurs et les meilleurs moyens d'assurer le passage à un encadrement paysan.

Un deuxième projet d'alphabétisation des jeunes est à l'étude à la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Les rapports avec les autorités administratives et politiques ont été satisfaisants dans toutes les régions sauf Mirriah et Konni. Le soutien de ces autorités est essentiel pour la pleine réussite de l'action d'alphabétisation. Non seulement il est indispensable que sur le budget d'arrondissement soient prévues les dépenses pour la rétribution des instructeurs, pour le fonctionnement des cours et l'équipement des nouveaux centres, mais il est également indispensable que les autorités administratives et politiques interviennent, au cours de la campagne, pour visiter les centres, sensibiliser les masses, exiger la présence régulière des instructeurs au stage de formation.

Les participants du séminaire demandent une intervention plus efficace du comité régional et du comité villageois dans le déroulement de la campagne.

Il n'est pas inutile de rappeler que, formés au niveau de chaque Arrondissement les Comités régionaux doivent décider, après consultation du Service de l'Alphabétisation, du nombre de centres à ouvrir et des villages dans lesquels ils seront implantés. Ces comités sont présidés par le Préfet ou par le Sous-préfet et réunissent les différents chefs de Services présents

dans la région et les autorités politiques et traditionnelles. Il est nécessaire et très utile pour l'action du Service que ces comités soient constamment informés du déroulement de la campagne. Une copie des rapports mensuels que l'inspection doit envoyer au Bureau Central doit parvenir au président du comité, sous le couvert de l'autorité administrative ou politique directe.

L'intérêt que les autorités administratives et politique portent à l'action d'alphabétisation (visites des centres, présence aux stages de formation, contrôle du travail des instructeurs, appel à la population etc.) est essentiel au bon fonctionnement des centres et à la réussite de l'action.

En ce qui concerne les comités locaux, ils sont appelés à prendre, comme il avait été souligné l'an passé, une part plus importante à la gestion de leurs centres, notamment en ce qui concerne le contrôle du travail de l'instructeur, l'intervention de techniciens et la réalisation des projets pratiques inspirées des discussions sur les thèmes éducatifs. Pour ce faire, les membres du comité local ont besoin, d'une sensibilisation et d'une formation au travail "d'animation", qui doit être assurée par l'Agent départemental.

Il est indispensable aussi que l'Agent visite tous les villages touchés par l'alphabétisation avant le début de la campagne, qu'il prenne contact sur place avec les responsables des différents services, et fasse comprendre aux autorités du village que l'établissement d'un centre comporte certaines responsabilités bien définies. Le comité local devra également être responsable du matériel d'équipement et de fonctionnement du centre et de la fréquentation régulière des adultes.

Il revient aussi au comité villageois d'inviter les paysans qu'il aimerait voir occuper certains postes de responsabilité (gérants de coopératives, peseurs, Agents de l'agriculture ou d'élevage); à fréquenter les cours.

Dans les relations avec le Service Central, les Agents n'ont pas eu à se plaindre, comme ils l'avaient fait l'an passé, du manque de contacts. Tous est souligné l'importance de la tournée faite par le Directeur du Service aux différentes Inspections départementales et régionales au cours de la campagne.

TROISIEME PARTIE

POLITIQUE DU SERVICE

Le Plan d'action mis au point au cours du Séminaire 1967 prévoyait:

- le développement des langues nationales par l'impression de nouveau matériel et la constitution de dictionnaires, grammaires etc...
- le recueil et la transcription de textes;

- l'étude socio-économique des milieux qui seront touchés dans un bref délai par des nouvelles réalisations économiques;
- la sensibilisation des cadres
- la mise en oeuvre de projets d'alphabétisation fonctionnelle à élaborer conjointement par les différents services techniques et le Service de l'Alphabétisation;
- l'évaluation systématique des résultats obtenus par l'action d'alphabétisation.

Voyons maintenant ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire:

Dans le domaine des langues nationales deux nouvelles brochures ont été imprimées en Hawsa - Zarma - Kanuri en 13.500 exemplaires chacune, 1 brochure en tamasheq à 2.500 exemplaires et une autre en Kanuri à 2.500 exemplaires.

6 journaux locaux sont parus avec une régularité mensuelle et dans deux régions bimensuelle pour la période de la campagne, voir pour 6 mois, avec un total de 4.000 exemplaires par numéro.

Trois experts linguistes sont venus au Niger au cours de l'année 1967/68, pour la constitution des dictionnaires en hawsa, peulh, tamasheq et la rédaction de grammaires dans ces langues. Un stage de formation linguistique a été organisé par le Centre de Recherche et le Service de l'Alphabétisation et se déroulera du 10 août au 20 septembre 1968.

Dans le domaine du recueil et transcription de textes, des poèmes originaux tamasheq ont été enregistrés et transcrits.

Une étude socio-économique sur la région et le milieu nomade a été réalisée par le Service afin de pouvoir planifier une action d'alphabétisation et d'éducation des populations nomades qui seront touchées dans un avenir très proche par une action de développement.

Par contre, peu a été réalisé dans le domaine de la sensibilisation des cadres, l'action constante de l'alphabétisation ne manque néanmoins d'avoir ses effets même sur une partie de la population.

En ce qui concerne la mise en oeuvre de projets d'alphabétisation fonctionnelle à réaliser en étroite collaboration avec l'un ou l'autre service technique, le projet mis au point par l'UNCC représente non seulement la réalisation concrète de cette fonctionnalité de l'alphabétisation dont on a ressenti le besoin mais démontre également une prise de conscience de la part de certains Services de développement de l'efficacité de l'alphabétisation, et la volonté d'opérer en étroite collaboration pour atteindre des résultats meilleurs.

Ce projet, qui sera réalisé au cours de l'année 1968/69 est de la plus grande importance.

En ce qui concerne l'évaluation des résultats obtenus par l'action d'alphabétisation, le séminaire a décidé que deux études soient menées en même temps afin de déterminer;

- 1) le nombre d'adultes qui, ayant suivis un cours d'alphabétisation, retournent après quelques années au stade d'analphabète;
- 2) la façon dont l'alphabétisation seule a pu modifier la vie d'un village et l'économie d'une région.

Pour le premier point il a été décidé de porter l'enquête sur 10 villages de la région de Maradi (la région où l'alphabétisation est implantée depuis longtemps).

Pour le deuxième point, on choisira 5 villages dans la région de Tillabéry, 5 dans la région de Maradi et 5 dans la région de Zinder.

A chaque village qui a bénéficié d'un centre d'alphabétisation pendant quelques années correspondra un village avec les mêmes caractéristiques, démographique, géographique, socio-économique, mais où l'alphabétisation n'a pas été présente, les mêmes services et actions de développement doivent évidemment être présent dans les deux catégories de village sauf l'alphabétisation.

Donc un total de 30 villages feront l'objet de cette étude:

15 touchés par l'alphabétisation - 15 non touchés par cette action.

Le Service central élaborera les fiches nécessaires pour mener cette enquête et donnera les explications nécessaires pour leur application.

On peut conclure donc que les orientations et la planification faites au cours du stage 1967 sont effectivement en voie de réalisation.

Les perspectives actuelles de l'alphabétisation demeurent les mêmes que celles soulignées l'an passé; le Service continuera son action en vue d'assurer de plus en plus dans le pays la diffusion des langues nationales écrites. Pour cela, comme il a été dit, il se propose de rééditer le journal national "Sahel" et d'imprimer des nouvelles monographies. Egalement le service continuera son action dans le recueil et la transcription de textes, dans l'étude socio-économique des milieux qui seront touchés dans un bref délai par une action de développement, dans la sensibilisation des cadres, dans la collaboration avec les Services techniques pour la mise en oeuvre d'autres projets d'alphabétisation fonctionnelle et enfin, dans l'évaluation des incidences de l'alphabétisation sur le développement du pays.

ANNEXE N° 3

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
SERVICE DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'EDUCATION DES ADULTES

FICHE D'ENQUETE

1. Date à laquelle l'enquête a été faite
2. Nom et qualification de l'enquêteur
3. Nom du village
4. Arrondissement de
5. Inspection régionale de
6. Le village a eu un centre d'alphabétisation
OUI NON Créé en
7. Le centre a fonctionné combien d'années
8. Jusqu'à quel degré
9. Y a-t-il actuellement un centre autogéré

I. LE VILLAGE

A. Démographie

1. Population
2. Combien d'ethnies y sont représentées ?
 Lesquelles et en quelles proportions

3. Le village comprend combien de quartiers ?
4. Langues parlées

5. Nombre de décès dans le village dans les 12 derniers mois.....

6. Cause de décès

AGE	de 0 à 1 an	de 1 à 5	de 5 à 15	de 15 à 40	après 40
Rougeole					
Paludisme					
Méningite					
Variole					
Dysenterie					
Tuberculose					
Accouchement					
Accident par serpent ou scorpion					
Accidents des puits					
Raisons diverses					

7. Nombre de décès dans les 12 avant derniers mois
 (ces informations doivent être données par la même autorité qui a
 donné les statistiques qui précèdent.)

8. - Causes des décès -

AGE	de 0 à 1 an	de 1 à 5	de 5 à 15	de 15 à 40	après 40
Rougeole					
Paludisme					
Méningite					
Variole					
Dysenterie					
Tuberculose					
Accouchement					
Accident par serpent ou scorpion					
Accident des puits					
Raisons diverses					

9. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution des décès

.....

.....

.....

.....

B. Vie sociale

I. Nombre de chefs de village et leurs noms

.....

.....

2. La jeunesse est-elle organisée

Quelles sont ses activités

.....

.....

.....

Qui est le Président de l'organisation ?

.....

3. L'organisation traditionnelle de la jeunesse du village subsiste-t-elle toujours ?
Quelles sont ses activités ?
.....
.....
4. Qui remplit le rôle de chef traditionnel ?
.....
5. Initiative ou oeuvres particulières faites dans le village dans les 12 derniers mois
.....
.....
.....
6. Initiatives ou oeuvres particulières faites dans le village dans les 12 avant derniers mois
.....
.....
.....
7. Nombre de postes radio dans le village
8. Eléments constitutifs des repas du jour de dix familles du village choisis au hasard (notez pour chaque famille les repas du jour de l'enquête, du jour précédant et du jour de marché. Mentionner la composition de la famille, les quantités de la nourriture et les produits consommés tel que, par exemple: mil, viande, légumes, lait, fruit.. etc).....
.....
.....
.....
Nombre de volaille que chaque famille possède

C. Vie Economique

1. Y a-t-il un marché important dans le village
2. Quel est le jour du marché
3. Quels sont et d'où viennent les gens qui fréquentent le marché
.....
.....

4. Y a-t-il un marché de coton, d'arachides ou de boeufs
.....
5. Quelles sont les cultures vivrières pratiquées
.....
6. Quelles sont les cultures commerciales pratiquées en hivernage ?
.....
.....
7. En saison sèche
.....
8. Débouché des produits
.....
.....
9. Revenu pour le paysan
.....
10. Artisanat et industries présents dans le village
.....
.....
11. Autres activités économiques
.....
.....
.....
12. Y a-t-il un champ collectif, qui le gère ? comment sont utilisés les
produits:
.....
.....
.....
13. Exode rural-nombre de gens qui pratiquent l'exode-période-pays
d'émigration-revenu-comment l'argent gagné est-il dépensé ?
.....
.....
.....
14. Production de mil dans l'arrondissement l'année passée
11 y a deux ans

15. Production de mil par les villageois - l'année passée.....
Il y a deux ans
16. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution de la production
(pluies abondantes ou rares, emploi de fongicide, de fumier, maladies
des plantes, migration des oiseaux, dommages causés par les animaux,
inondations, emploi de nouvelles méthodes de culture etc).....
.....
.....
.....
.....
17. Production d'arachides dans l'arrondissement l'année passée.....
Il y a deux ans
18. Production d'arachides par les villageois-l'année passée
- Il y a deux ans
19. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution de la production
(pluies abondantes ou rares, emploi de fongicide, de fumier; maladies
des plantes, migration des oiseaux, dommages causés par les animaux,
inondations, emploi de nouvelles méthodes de culture etc.).....
.....
.....
.....
20. Production de coton dans l'arrondissement l'année passée.....
Il y a deux ans.....
21. Production de coton par les villageois l'année passée
- Il y a deux ans
22. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution de la production
(pluies abondantes ou rares, maladies des plantes, migration des oiseaux,
dommages causés par les animaux, inondations, emploi de nouvelles
méthodes de culture, emploi de fongicide, de fumier etc.).....
.....
.....
.....
.....
23. Production de riz dans l'arrondissement l'année passée
- Il y a deux ans

24. Production de riz par les villageois-l'année passée
 Il y a deux ans

25. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution de la production
 (pluies abondantes ou rares, emploi de fongicide, de fumier, maladies
 des plantes, migrations des oiseaux, dommages causés par les animaux,
 inondations, emploi de nouvelles méthodes de culture etc..).....

26. Culture maraîchères pratiquées et production dans l'arrondissement
 (rapporter l'unité de mesure en Kg - Quintal-Tonne etc..)

	cette année		l'année passée	
	hectare mis	Produc-	les 12 avant dern.	observa-
	en culture	tion	hec. mis en	tions
			culture	
Tomate.....				
Piment				
.....				
Oignons				
.....				
Blé				
.....				
Tabac				
.....				

27. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution des hectares mis
 en culture ou de la production.
28. Cultures maraîchères pratiquées par les villageois et production
 (rapporter l'unité de mesure en Kg - Quintal- Tonne etc..)

<u>Cette année</u>		<u>l'année passée</u> <u>les 12 avant dern.</u>		<u>Observations</u>
hect. mis en culture	Produc- tion	hect. mis en culture	Produc- tion	

Tomates

Piment

Oignons

Blé

Tabac

29. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution des hectares mis en culture ou de la production.

30. Nombre d'animaux recensés dans l'arrondissement.
l'année passée

Bovins moutons et chèvres
chameaux ânes
chevaux

Nombre d'animaux recensés dans l'arrondissement
il y a deux ans

Bovins moutons et chèvres
chameaux ânes
chevaux

31. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution du nombre des animaux

32. Impôts payés par les villageois

	<u>Cette année</u>		<u>l'année passée</u>		<u>Observations</u>
	<u>nombre</u>	<u>somme payée</u>	<u>nombre</u>	<u>somme payée</u>	
.....					
Famille					
Bovins					
Bovins (moutons chèvres)					
chameaux					
ânes					
chevaux					

33. Raisons données pour l'augmentation ou la diminution des impôts payés.

.....

D. Services présents dans les villages

1. Animation au Développement

Combien d'animateurs y a-t-il dans les villages ?

Adultes

Jeunes

- Quel rôle ces animateurs ont-ils revendiqué dans le village ?

.....

Le village est-il membre d'un regroupement de villages animés ?...

Dont le chef-lieu se trouve où ?

2. U N C C

Y a-t-il une coopérative dans ce village ?

Combien de membres compte-t-elle ?

Le village est-il membre d'un groupement mutualiste populaire ?....

Dont le chef-lieu se trouve où ?

3. Radio-Clubs

Y a-t-il un Radio-Club dans le village ?

Depuis combien de temps ?

Qui participent aux émissions ?

4. Education

Y a-t-il une école primaire dans le village ?

A combien de classe

Combien d'enseignants ?

L'école existe depuis

Nombre d'élèves (garçons et filles).....

Y a-t-il un cours d'adultes

5. Agriculture

Y a-t-il un agent ou moniteur d'agriculture qui sert dans le village.....

Un Centre agricole ?

Quelles sont leurs activités

.....

.....

6. Elevage

Y a-t-il un agent de l'élevage ?

Quelle est son activité

.....

7. Santé

Y a-t-il un dispensaire dans le village ?

Depuis

Nombre d'infirmière.....

A défaut, est-ce qu'il y a une boîte à pharmacie villageoise ?.....

.....

Qui la gère ?

Nombre de malades soignés

cette année

l'année passée

(12 derniers mois)..... (12 avant derniers mois)

(statistiques à demander au dispensaire)

8. Eaux et Forêts

Activités

9. Autres Services: (préciser leurs noms et leurs activités)

.....
.....
.....

10. Autres projets de développements en cours ou prévus dans la région:

.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE N° 4

ETUDE PRELIMINAIRE EN VUE DE L'ORGANISATION
D'UN PROGRAMME D'ALPHABETISATION AUPRES
DES POPULATIONS NOMADES DU NIGER

GIAN CARLO CASTELLI GATTINARA

Expert de l'UNESCO

Service de l'Alphabétisation et
de l'Education des Adultes

NIAMEY, Janvier 1968

Ce rapport donne quelques indications sur l'organisation d'un programme d'alphabétisation auprès des populations nomades du Niger. Ces populations représentent les 15% de la population totale du pays, mais elles détiennent seules plus des 50% du cheptel nigérien. Cette ressource représente le 54% des exportations du Niger et contribue pour le 14% à la production intérieure brute. Le problème de l'alphabétisation des nomades est motivé par l'importance que ces populations ont sur l'économie du pays et par les investissements faits par le Gouvernement en leur faveur dans la région qu'ils habitent.

Pour l'étude de ce problème, on a effectué plusieurs tournées pendant la période 1964-1967 dans les régions de Dakoro - Tawa - Tohintabaraden Tillia - Tabalak - In Gall - Agasès et Air, Mainé Soroa, N'Guigni, Bilma, Tillabéry, Ayerou et Téra. On a eu des entretiens avec le Ministre des Affaires Sahariennes et Nomades, et les autorités administratives des régions visitées, avec les chefs traditionnels des groupes nomades et avec les nomades eux-mêmes; on a pris également contact avec les représentants des services de l'élevage, de la santé, de l'animation au développement, les radio clubs, le CEA et les inspections des écoles primaires de ces régions.

De toute la population nomade du Niger comprenant trois ethnies: les touaregs (environ 350 000 personnes) les seuls nomades (environ 120 000 personnes) et les toubous (environ 20 000 personnes), seulement les touaregs semblent susceptibles, au moins pour le moment, d'être touchés par une action d'alphabétisation.

En effet:

- Les peuls nomades sont extrêmement dispersés; leur système social ne les réunit pas en campements, et ils n'ont pas l'habitude de rester dans le même endroit pour une période qui dépasse quelques semaines. A la différence des touaregs, les peuls nomades accompagnent toujours leurs bovins dans le déplacement, qu'eux mêmes dirigent selon une ligne de points d'eau et de pâturages.

Le mode de vie et l'économie des peuls nomades, centrés exclusivement sur l'élevage, ne comportent pas des contacts fréquents avec les marchés et la société sédentaire parmi laquelle ils nomadisent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ne semble pas être indispensable à ce mode de vie. La diffusion parmi les peuls nomades de certaines notions modernes d'élevage qui pourraient être fort bien utiles à leur économie et à celle du pays, peut se faire par d'autres moyens que la lecture et semble revenir à d'autres services techniques.

- Les Toubous sont essentiellement des éleveurs de chameaux. Ils sont peu nombreux et ils habitent une région très vaste à l'extrême partie orientale du pays, dépourvue de piste camionnable, et difficile à ravitailler et à contrôler. Le coût d'une action d'alphabétisation chez les Toubous dans ces conditions serait exorbitant et les résultats très incertains.

Pour ces raisons, il nous a paru opportun de concentrer l'attention sur la population Touareg dont certaines réalités et caractéristiques ethniques, socio-économiques et géographiques ont été définies:

1) Il s'agit d'une population de 350 000 personnes qui couvre un territoire d'environ 300 000 Km² (le nord du pays à l'exclusion du Nord-Est) mais qui vit d'une façon assez groupée. On peut distinguer essentiellement 7 groupes :

- a) Les Illoumiden de l'Ouest qui occupent le nord-ouest du pays, aux confins du Mali, dans les arrondissements de Téra, Tillabéri Ouallam;
- b) Les Illoumiden de l'Est partagés en huit groupes qui habitent l'immense vallée de l'Azawak, de Tawa à Tillia, Tassa Takoret et In Wagghour;
- c) Les Kel Air qui occupent le massif montagneux dont ils prennent le nom, jusqu'à Agades, In Gall et Tanout;
- d) Les Kel Kress, descendus de l'Air dans la région de Madaoua, Konni, il y a 130 ans; qui sont les plus au sud parmi tous les Touareg.
- e) Les Lissawanos, en cours de sédentarisation dans la région de Keita.
- f) Les Imanan et les Tagazar désormais sédentarisés dans la région du Dallol Bosso. (Filingué)
- g) Les Kel Hoggar, originaires de Tamanrasset qui ont depuis longtemps leur zone de nomadisation au Niger, dans la région de In Abdangaret.

2) Il s'agit d'une population parmi laquelle se trouvent représentés quatre différents genres de production:

- a) l'élevage
- b) l'agriculture
- c), les transports (caravanes)
- d) l'artisanat

Les différents groupes pratiquent deux ou trois, ou toutes les quatre formes d'économie. Les Touaregs de l'Air par exemple ont des jardins, mais en même temps ils partent en caravane pour aller vendre leurs produits en Algérie ou dans les marchés du sud, ou pour aller les échanger contre le sel de Bilma qu'ils iront vendre en zone sédentaire. Ce groupe pratique également l'élevage et l'artisanat (selles et sacs de chameaux, coussins, harnachement pour cheval et chameau, bijouterie en argent, bracelets en pierre, travaux en bois). Les groupes de l'Azawak sont plutôt des éleveurs même si eux aussi font de l'artisanat en cuir, de la bijouterie en argent, des pots en bois etc... Les Kel Gress de Madaoua et Konni ont dans ces régions d'importantes cultures

de mil, mais en même temps ils sont des éleveurs et ils organisent les grandes caravanes pour Bilma, Fachi et Teguidda où ils amènent le mil et les autres produits demandés par ces populations et d'où ils ramènent le sel. Pendant ces déplacements la famille reste dans la région et ne suit pas la caravane, qui est guidée par quelques hommes seulement, souvent des serviteurs.

Les Illoumiden de l'Ouest pratiquent eux aussi l'élevage et l'artisanat avec des déplacements qui deviennent de plus en plus limités à cause des difficultés qu'ils rencontrent pour franchir la frontière malienne, comme ils avaient l'habitude de faire autrefois pour se rendre aux terres salées de la région de Tessi, Imenas et Menaka. Les Pellas pratiquent l'agriculture. Les Kel Hoggar sont des éleveurs qui organisent aussi des caravanes vers l'Algérie. Les Imanan et les Tagazar sont devenus des cultivateurs.

3) La richesse représentée au Niger par la zone d'élevage habitée et exploitée par les Touaregs est très grande et fait préférer d'éviter la descente des nomades vers le Sud. Le problème ne se pose donc pas en termes de sédentarisation des nomades, mais plutôt d'amélioration de ces pâturages et des systèmes d'élevage. Il s'agit de 300.000 Km², compris entre les isohyètes 350 et 100 où seul l'élevage est possible (au dessous de l'isohyète 100, l'élevage des chameaux même s'il n'est pas très répandu subsiste encore).

4) Des interventions importantes (protection des droits caravaniers pour le commerce du sel, fixation d'une limite nord des cultures etc.) et de nombreux investissements ont été faits par le gouvernement depuis l'indépendance (1960), pour l'amélioration de l'économie de la zone nomade du pays. Ils peuvent être résumés comme suit:

- a) 125 nouveaux puits en ciment ont été creusés et mis à la disposition de la population. Un projet de 118 puits supplémentaires à creuser également dans la région nomade a été accepté dernièrement par le fond Européen de développement (il fait parti d'un projet plus vaste de 514 nouveaux puits dans tout le Niger). Un deuxième projet de 200 puits a été présenté à l'US AID.
- b) 31 forages avec station de pompage et 23 forages artésiens ont été creusés, équipés et mis en service; 15 autres forages ont été creusés mais restent à être équipés. Le programme prévoit le creusement et l'équipement sous différents projets (FED, FAC, FAO Budget National) de 32 forages supplémentaires.
- c) Une campagne de vaccination contre la peste bovine est menée sur l'ensemble du territoire du pays depuis 1962; 4 342 523 bêtes ont été vaccinées, soit plus de 95% du chepté bovin. Le programme prévoit la continuation de la campagne pour la vaccination, d'année en année, des jeunes veaux et des bêtes qui ont jusqu'à présent échappé à cette action.

- d) Un ranch-pilote a été créé dans la région Nord-Ouest de Tawa pour l'élevage de bovins sélectionnés. Ce ranch dit du "Nord Sanam" s'étend sur une superficie de 120.000 hectares qui ont été complètement clôturés. 12 000 bovins y seront élevés (le ranch n'est pas encore à son point d'exploitation maximum), 7 forages sont creusés à l'intérieur du ranch pour l'abreuvement du bétail. Le ranch alimentera l'abattoir de Niamey et fournira en même temps de la viande pour l'exportation. Un programme de démonstration des systèmes modernes d'élevage pour les nomades de la région est également prévu, et à cette fin une ceinture de puits est prévue autour du ranch. La création d'un deuxième ranch réalisé avec la participation de la FAO est en cours au Nord de Gouré.
- e) Pour améliorer la commercialisation du bétail, quatre "couloirs de passage" sont en train d'être réalisés dans l'axe nord sud du pays dans le but d'améliorer les conditions de déplacement des bêtes, accroître leur valeur et diminuer les pertes.

Au bout de chaque couloir, un marché pilote est créé disposant de campement, parc de stockage, puits et abreuvoirs, bascule, infrastructures commerciales et bancaires permettant aux éleveurs de s'approvisionner en produits de consommation courante et aux acheteurs du Nigéria d'effectuer des transactions de change.

Il est prévu également la création d'un organisme semipublic d'économie mixte dont la tâche serait:

- d'acheter et de commercialiser à l'intérieur ou d'exporter, à l'état brut ou après tannage, le cuir et les peaux;
 - de commercialiser la viande et d'en assurer l'exportation;
 - de rechercher toute possibilité tant intérieure qu'extérieure en vue d'améliorer la commercialisation du bétail;
 - d'assurer à l'intérieur du parc l'entretien du bétail dans des conditions satisfaisantes avant de le revendre aux acheteurs du Nigéria.
- f) Pour garder les eaux de l'Irhazer qui descendent de l'Aïr et se perdent dans les dunes, une étude est en cours pour la construction éventuelle d'un barrage à l'est d'Assawas. Le bassin qui en dériverait, serait utilisé pour abreuver le bétail et pour l'irrigation des jardins qu'on pourra réaliser dans la région.
- g) Des recherches sont également en cours sur le conditionnement des produits de l'élevage, la possible irrigation des pâturages, l'amélioration des pâturages naturels par débroussaillage et la création de mares surcreusées permanentes.

h) Pour une meilleure exploitation des produits de l'élevage une première laiterie est en train d'être montée à Niamey, si cette expérience s'avère positive, une deuxième laiterie est prévue dans la région nomade de Tawa.

1) La construction d'une tannerie de peaux est prévue dans la région de Maradi.

5) Le groupe touareg constitue une société structurée, qui a des traditions et une culture bien définies et qui tient beaucoup à ses propres caractéristiques. En même temps les contacts que ce groupe a avec les structures et l'économie sédentaire sont nombreux et touchent les différents aspects de leur vie.

- Les chefs touareg par exemple sont chargés par le gouvernement du recensement de la population et du bétail dans leurs tribus et de la collecte des impôts. Pour les affaires de justice les touaregs collaborent étroitement avec l'autorité administrative officielle.
- La production des groupes nomades a une influence directe sur l'économie sédentaire, influence qui se concrétise en vente sur les marchés de bétail, de fromage, de lait, de peaux, des produits des jardins que les Touaregs ont en Air et du mil que les Kel Kress cultivent dans le sud, des produits de l'artisanat, du sel et de la marchandise qu'ils transportent par caravanes des oasis et aux oasis, souvent sous commande. Aux marchés, les nomades achètent par contre du thé, du sucre, des tissus, du tabac, du mil, des articles de confort et de la quincaillerie que les marchands haoussa amènent directement du Nigéria.
- Le projet pour la construction de la route transaharienne Niamey - Tamanrasset-Alger semble définitivement approuvé. La route passera par Tahoua, et Agades et facilitera évidemment les communications avec cette région.
- Les Touaregs aiment bien profiter et utiliser autant que possible les dispensaires médicaux placés dans leur région.
- Un certain pourcentage, même très réduit, d'enfants touaregs fréquente les écoles ouvertes dans les villes et les postes administratifs de la région.

6) Il s'agit d'une population qui vit dans des campements, dont certains comptent jusqu'à 50/60 tentes, pendant la saison sèche (de novembre à juin), leurs déplacements sont extrêmement réduits, se limitant à quelques kilomètres pour chercher de meilleurs pâturages ou pour abandonner un endroit devenu trop sale à cause du séjour prolongé du bétail. Ces mouvements se font à l'intérieur d'une région déterminée qui varie selon les différents groupes, mais qui est toujours la même et qui gravite autour d'un poste administratif. Le troisième groupe par exemple occupe la région autour de la ville de Tohin Tabaraden; c'est là qu'il a ses points d'eau et les pâturages nécessaires aux troupeaux; le deuxième groupe ne s'éloigne jamais trop du poste administratif d'Abalak; le sixième groupe on le retrouve toujours au nord du poste de Tillia et ainsi de suite.

7) Les touaregs utilisent une ancienne écriture qui a sa valeur, le Tifinar, très connue et employée non seulement pour les contacts avec certaines autorités (Ministre des Affaires nomades, chefs de poste administratif qui parlent tamasheq, chefs de groupements et de tribus). On a pu constater, dans les campements, que les registres de collecte des impôts, les messages pour le poste administratif dont ils dépendent, les notes d'achat à faire au marché etc., sont écrits en tifinar.

On doit remarquer également l'intérêt tout particulier des touareg pour tout ce qui est dans leur alphabet. Une brochure, un journal, un conte écrit en tifinar et laissé au hasard dans un campement sera lu maintes fois par ces nomades sans aucune sollicitation de la part de quiconque. Le temps que les touareg ont souvent à leur disposition et le goût qu'ils ont pour les palabres, l'information et les récits expliquent cette attitude avantageuse.

8) Les touareg sont traditionnellement hostiles à l'envoi de leur fils à l'école. Il s'agit d'une opposition à toute forme d'intervention extérieure à leur mentalité et à leur mode de vie. Ils sont convaincus qu'un garçon envoyé en ville dans une école où l'on parle français, est un fils perdu pour sa famille, il apprendra des choses qui ne sont pas connues par la tribu et il ne voudra plus retourner à son campement.

9) Tout récemment en plein pays touareg, les recherches menées par le CEA ont abouties à la découverte d'uranium à Arlit en Air. L'exploitation de ce minéral comportera la création dans la région d'une nouvelle ville d'environ 5 000 habitants, l'arrivée d'un nombre considérable d'européens avec leurs familles, l'emploi d'un grand nombre de nigériens dans le complexe minier et la création de routes et des facilités de transport avec la côte.

Une étude approfondie n'a pas encore été faite, mais devient maintenant indispensable et même très urgente pour l'analyse des changements socio-économiques et des nouvelles possibilités de travail dans la région de l'Air découlant de la découverte de l'Uranium et des installations qui suivront. Comme on a pu constater en d'autres pays se trouvant dans des conditions semblables (notamment en Algérie, en Arabie, en Lybie, à cause de la découverte de pétrole), l'économie régionale et le mode de vie traditionnel des populations nomades concernées seront bouleversés.

Que cette réalité se traduise par une évolution positive de ces populations ou par la perte de certaines valeurs traditionnelles sans substitution de nouvelles valeurs, dépendra de l'attention qu'on donnera à l'étude et à la solution de ce problème. Directement ou indirectement, les conditions des nomades se ressentiront de l'exploitation de cette richesse représentée par l'Uranium; il est donc nécessaire de les aider à comprendre ce phénomène et à s'adapter à la nouvelle situation de la façon la plus logique, naturelle et positive pour eux. Le passage de cette région de l'économie paysan-pastorale à l'économie industrielle peut avoir chez la population, des effets très différents chez le nomade plus particulièrement:

- il pourrait décider d'abandonner la région pour choisir une autre zone de pâturages et de nomadisation;

- il peut, au contraire, profiter de la plus grande demande qui se créera dans la région des produits qu'il avait déjà l'habitude de vendre sur les marchés tels que lait, beurre, viande, peaux etc., et exploiter la demande potentielle des produits de son artisanat, (bijouterie en argent, travaux en cuir et en bois etc.);
- il peut abandonner l'élevage et chercher un emploi dans le complexe minier de nouvelle création;
- il peut chercher un emploi dans les services auxiliaires qui accompagnent inévitablement une nouvelle installation de ce genre tels que construction de route, de maisons, de forages; demande de chauffeurs, de gardiens, de cuisiniers, etc...;
- il peut enfin se trouver confiné en marge de la société, à exercer des activités qui sont à la limite de la sociabilité. Le même phénomène se vérifie, trop souvent malheureusement, dans les villes occidentales, et partout où une organisation bien définie se superpose à un milieu traditionnel sans tenir compte des valeurs et des structures sociales préexistantes.

Ces caractéristiques géographiques et humaines et l'intérêt particulier de l'économie touareg pour celle générale du pays semblent justifier l'organisation d'une vaste action d'alphabétisation parmi ce groupe. Déjà en 1966 et 1967 il y a eu à titre expérimental quelques centres d'alphabétisation ouverts dans cette région. Les résultats ont démontré que là où on a respecté la structure de la société traditionnelle touareg, le succès est garanti, tandis qu'un échec s'est vérifié quand on a voulu introduire dans la société touareg des éléments qui lui sont encore trop étrangers pour être acceptés.

Partout nous avons constaté l'intérêt que ce groupe porte à l'information et aux innovations quand elles sont adaptées à la mentalité et à l'organisation sociale du groupe.

Du point de vue de la rentabilité des projets de développement qui sont en cours de réalisation, ou prévus dans cette région, trop facilement on oublie que les investissements économiques ne donneront pas les résultats escomptés si les organisateurs ne peuvent pas compter sur une population prête à collaborer. Si nous considérons par exemple le problème de l'élevage sous l'aspect de la viande susceptible d'être vendue sur les marchés européens, nous pouvons voir combien une oeuvre d'éducation auprès des populations qui pratiquent l'élevage est importante et de grande rentabilité pour l'économie nigérienne et pour celle de l'éleveur.

et
Les industries allemandes/françaises sont surtout intéressées par l'importation de "la viande maigre" produite au Niger, afin d'éviter et les difficultés de préparation occasionnées par la "viande grasse" importée de l'Argentine et de la Nouvelle Zélande.

Plusieurs commissions sont venues au Niger pour étudier la possibilité d'importation en Europe de la viande du Niger, mais les conditions prévues par l'Office International Epizoties sur ce sujet précisent que le "Commerce international de la viande doit se faire à partir des pays libres de peste bovine". Une vaste campagne de vaccination a été menée avec succès dans tout le pays, mais pour que la viande du Niger soit acceptée par l'OIE sur les marchés européens il faut que les éleveurs amènent à la vaccination les bêtes qui ont échappées jusqu'à présent à cette action et que d'année en année ils fassent vacciner les jeunes veaux.

Dans le secteur des peaux également, il y a une perte de 70% due au fait que la peau est coupée maladroitement au moment de l'écorchement, mal séchée, tenue trop longtemps humide etc.

Dans la transformation des produits laitiers, il y a aussi de grandes pertes; les nomades ignorent par exemple la valeur nutritive pour les bêtes, du petit lait qui reste après la fabrication du fromage, et ils le jettent. Dans l'alimentation du bétail, l'utilisation des sous-produits de l'agriculture (tourtaux d'arachides, fanes d'arachides, provendes, noix de doum etc.) n'est pas connue et pourrait être diffusée. La castration des bêtes n'est pratiquée que très rarement ce qui diminue évidemment la valeur du troupeau etc...

Pour une meilleure utilisation des pâturages la multiplication des points d'eau prévue par le gouvernement, dépend de la capacité des nomades de prendre en charge ces mêmes points d'eau (forage-puits; forage-artésien; forage avec station de pompage; puits en ciment). Le coût de fonctionnement d'une station de pompage est élevé, et le programme d'investissement du gouvernement dans ce secteur doit être freiné si les nomades eux-mêmes ne pourront pas en assurer la gestion. L'intégration agriculture-élevage dans la région limite entre les deux zones et parmi les touareg descendus en zone sédentaire pourrait bénéficier aux deux genres d'économie si les éleveurs et les agriculteurs en comprenaient la rentabilité.

L'alphabétisation, comme nous la concevons pourrait aider les nomades à:

- 1) améliorer leur système d'élevage (nourriture des bêtes, sélection des races, vaccination, etc.);
- 2) mieux profiter de la commercialisation des animaux (castration des mâles en surplus, vente des vaches stériles, abattage des bêtes au moment plus favorable, choix du marché pour la vente, augmentation du nombre des femelles par rapport au nombre de mâles, etc.);
- 3) mieux exploiter les produits de leurs troupeaux (lait, fromage, beurre, peaux etc.);
- 4) améliorer la qualité et la valeur commerciale de leur artisanat par une amélioration de la matière première (textile, peaux etc.) et de l'outillage; et développer l'artisanat pré-industriel, qui entraînera éventuellement son évolution ultérieure;
- 5) perfectionner les cultures des jardins et la rentabilité du commerce des produits;

6) faciliter les contacts avec les autorités et les populations sédentaires par l'apprentissage de la langue officielle, le français et de l'écriture commune.

7) Comprendre et appliquer le principe des sociétés mutualistes et des coopératives;

8) comprendre la nécessité pour le groupe d'envoyer les plus jeunes à l'école afin de préparer des cadres touareg;

9) utiliser d'une façon plus rationnelle les services médicaux et les dispensaires qui sont mis à leur disposition et préparer des secouristes de campement.

Un programme d'alphabétisation et d'éducation auprès des groupes touareg semble avoir de fortes chances de succès, si on considère les réalités économiques, géographiques et humaines qu'on vient d'exposer. Un tel programme devrait avoir les caractéristiques suivantes:

1. Les centres, à ouvrir en accord avec les chefs de tribus, devraient être placés dans les campements. En effet, même si le circuit de nomadisation pendant la saison sèche ne s'éloigne jamais trop du chef lieu administratif il s'agit néanmoins de 7 à 8, jusqu'à 50 à 60 kilomètres et même plus, et il est impensable que les nomades puissent faire chaque fois ce parcours pour participer aux cours d'alphabétisation. L'animateur, résidant dans le campement pourra également choisir ainsi le meilleur moment de la journée, selon la saison et les occupations des nomades, pour donner les cours. Le responsable du Centre devrait être le chef de tribu, car le Centre d'alphabétisation ne doit pas être vu comme une structure imposée et étrangère au groupe. On évitera ainsi le danger de voir le centre considéré comme un organisme qui essaie d'arracher les gens à leurs campements et à leur propre mode de vie et qui propage des nouvelles étrangères à leurs traditions. Une certaine participation sera demandée à la tribu pour le fonctionnement des centres; par exemple, le campement pourrait fournir la tente pour l'animateur et pour les cours d'alphabétisation.

2. L'animateur du Centre devrait être un targui bien vu et accepté par la tribu et par le chef du campement qui aurait aussi la tâche de contrôler le déroulement des cours. L'animateur devrait être rémunéré. Après avoir reçu une formation adéquate il pourrait avoir également dans le campement un rôle d'agent d'élevage, ou de santé ou d'agriculture, en plus de sa tâche d'enseignement.

3. L'enseignement devrait se faire en tamasheq avec des cours de français parlé; il portera sur les aspects qui touchent directement l'économie et la vie de la tribu et il sera par conséquent différencié selon les différents groupes. L'écriture en tamasheq pourrait employer les caractères latins selon la nouvelle transcription de cette langue mise au point récemment par le service de l'alphabétisation mais en même temps il est à envisager la diffusion de brochures et journaux en tifinar afin que certaines notions qui intéressent l'économie et la vie de ces populations puissent être propagées sans attendre que les intéressés connaissent les nouveaux signes. En même temps, le fait

de voir et de lire des textes imprimés en tifinar facilitera beaucoup l'acceptation du contenu de la brochure. Les illustrations devront évidemment représenter des situations en pays nomade, avec des touareg dans leur milieu. Les gens seront de cette façon plus facilement convaincus qu'il s'agit de quelque chose fait pour eux, qui s'adresse particulièrement à eux dans leur intérêt, pour les aider à résoudre leurs problèmes.

En ce qui concerne le matériel imprimé, il ne s'agit donc pas de traduire en tamasheq des publications rédigées pour le milieu et les populations sédentaires mais de repenser ces publications en fonction des problèmes, de l'économie et de la mentalité touareg, même si évidemment certaines rubriques intéressant les deux groupes pourront être communes. Les cours pourraient avoir un horaire et une durée différents de ceux adoptés en région sédentaire; ils pourraient probablement commencer en novembre après le retour de la tribu de la migration occasionnée par la "cure salée" et continuer jusqu'en juin.

4. Des stages particuliers de formation pour l'animation et l'alphabétisation des nomades devront être organisés à l'intention du personnel opérant dans la région, les problèmes, la langue, la mentalité et l'organisation des cours étant tout à fait différents de ceux de la population sédentaire. Ces stages d'une durée de deux semaines devraient se dérouler à Agades ou à Tchin Tabaraden avec la participation des autres services techniques de la région.

5. Le contrôle fréquent des cours de la distribution périodique du matériel devraient être assurés par un Agent Départemental targui résidant dans la région et ayant à sa disposition les moyens nécessaires pour accomplir son travail (voiture tout terrain, essence etc..). Deux visites de contrôle par mois et par centre sont, dans cette région, indispensables. Si on considère qu'un Agent ne peut visiter à cause des distances, qu'un centre par soir, le nombre des centres à placer sous l'inspection d'un responsable régional devrait être de 12 à 15.

Le service central doit disposer d'un véhicule de rechange à envoyer sur le terrain en cas de panne de la voiture de service; en effet étant données les difficultés qu'on rencontre dans ces régions pour trouver des pièces de rechange et réparer un véhicule, une panne de voiture peut provoquer l'arrêt de toute l'activité pendant des mois.

6. Un programme éducatif en tamasheq pourrait être émis sur les antennes de Radio Agades. Les touareg aiment bien écouter la radio; la distribution de postes de radio dans les campements plus importants, même dépourvus de Centre d'Alphabétisation proprement dit, devrait être envisagée.

7. L'affectation au service central d'un responsable de l'action d'alphabétisation auprès des nomades devrait être prévue. Il est indispensable, du moins au début, de suivre de très près le déroulement de cette action qui aura des caractéristiques différentes de celles du programme mis en oeuvre en région sédentaire; il est nécessaire de tenir des contacts fréquents avec les responsables régionaux et d'effectuer des tournées pour contrôler l'action et éventuellement pour réviser le programme et l'organisation des cours.

8. Une étude doit être menée pour l'analyse des modifications socio-économiques, sur le plan régional, dues à la découverte de l'uranium dans le nord de l'Aïr.

En considérant les différents aspects énumérés ci-dessus, le Service de l'Alphabétisation a élaboré en collaboration avec le Service de l'Animation un projet qui démarrera en janvier 1968. Ce projet, à cause des possibilités limitées en personnel et en crédits, aura les caractéristiques suivantes:

- 1) Vingt et un centres d'alphabétisation seront créés dans la région nomade de l'Azawak et de l'Aïr; ils seront distribués comme suit:

Sous-préfecture de Tchén Tabaraden

- 6 centres dans les villages et les chefs-lieux administratifs pour la population sédentaire de la région;
- 4 centres dans les campements, pour les nomades touareg

Préfecture d'Agadès

- 2 centres dans les oasis et les villages plus importants de l'Aïr. Ces centres sont destinés à la population nomade et sédentaire de la région.

2) Une inspection régionale sera créée à Tchén Tabaraden. L'agent, un targui, dépendra du service de l'Animation tandis que son adjoint, un américain du corps de la paix, dépendra du service de l'alphabétisation, ils disposeront d'une land rover du service de l'animation, mais le service de l'alphabétisation fournira l'essence pour les inspections. Ils effectueront des tournées pour contrôler les cours et pour distribuer le matériel dans les 10 centres nomades et sédentaires créés dans cette sous-préfecture.

3) Une deuxième inspection régionale sera créée à Agadès, mais faute de personnel nigérien disponible, elle sera composée d'un volontaire du corps de la paix américain dépendant du service de l'alphabétisation; l'inspection sera dotée d'une jeep du service et elle contrôlera les 2 centres ouverts dans ce département.

- 4) Les animateurs des cours seront:

2 touareg certifiés engagés à temps plein pour servir dans les campements.

2 touareg certifiés engagés à temps partiel, mais résidant également dans les campements.

17 enseignants engagés à temps partiel pour servir dans les oasis et les villages.

La formation de ce personnel sera assurée par le service de l'alphabétisation avec le concours du service de l'animation, car les animateurs devront accomplir dans les campements une tâche d'alphabétisation et d'animation en même temps.

5) Un journal local, imprimé en tamasheq en caractères latins avec une page en tifinar, sera édité bimensuellement à Tchén Tabaraden pour les nomades de la région. Le service central continuera la publication en tamasheq du journal mensuel "Sahel" qui sera distribué parmi la population touareg. Il est prévu également la publication en tamasheq de monographies sur les problèmes concernant directement la vie des nomades. Une brochure en tamasheq sur l'élevage des bovins devra être éditée avant le début des activités.

Dans les villages où la plupart des auditeurs sont des haoussa, les cours seront donnés en haoussa; les adultes utiliseront les brochures et les journaux imprimés et diffusés en région haoussa.

Ce projet qui sera réalisé avec des moyens extrêmement limités ne concernera en effet qu'une partie minime des touareg de l'Azawak et du sud de l'Aïr. Il faudrait pouvoir toucher le groupe des Iltoumidende l'ouest, les Kel Kress et les gens du nord de l'Aïr qui tireront profit de l'exploitation de l'uranium d'Arlit et étendre en même temps l'action du service à un plus grand nombre de campements de la région de l'Azawak.

Un nombre si réduit et varié de centres ne pourra pas fournir un matériel valable pour une évaluation scientifique de l'action d'alphabétisation auprès des touareg mais seulement donner des indications empiriques pour l'organisation d'une campagne plus vaste avec plus de moyens en crédits et en personnel.